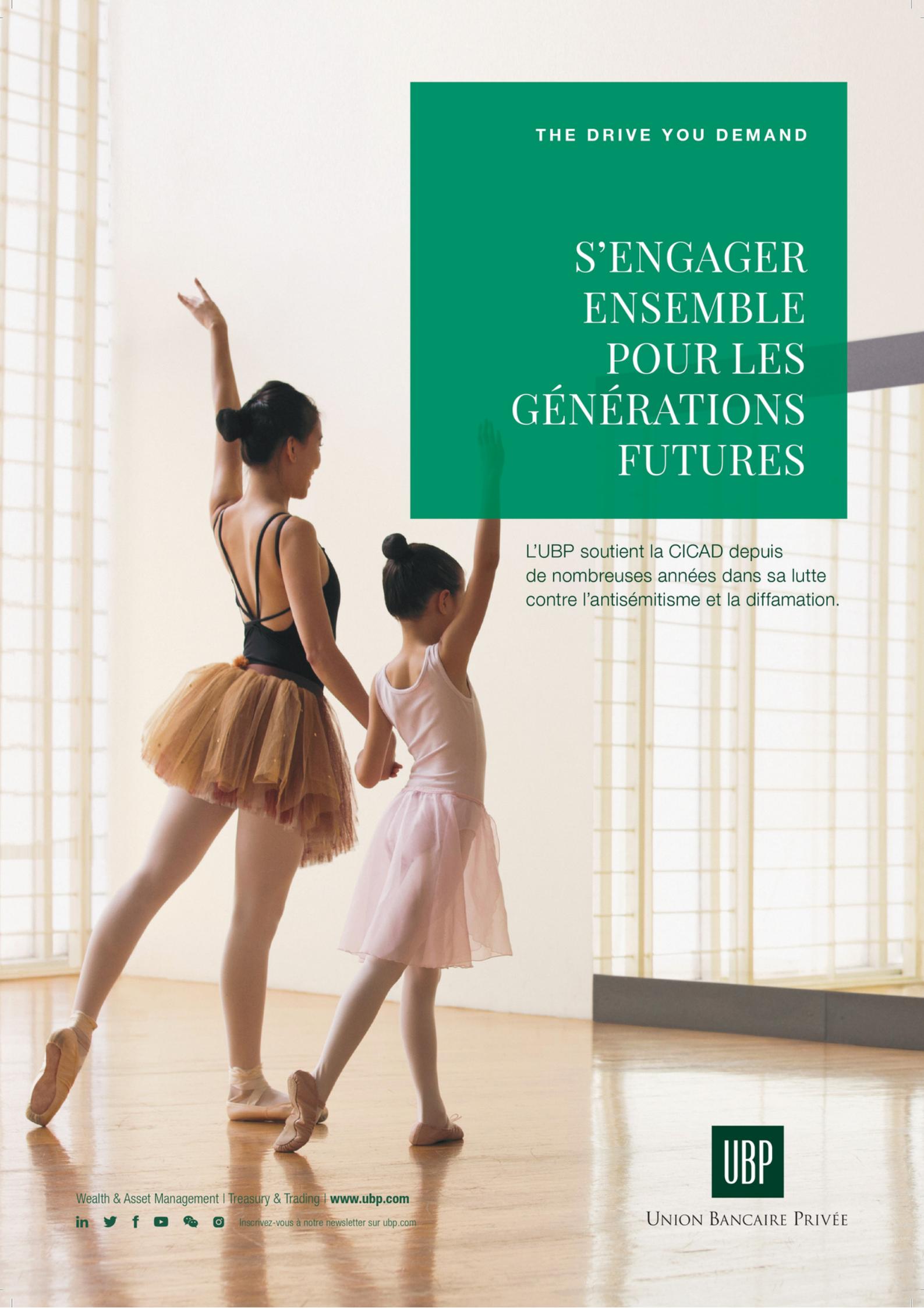


Revue annuelle



Juin 2022-2023

A photograph of a woman and a young girl in tutus dancing in a studio. The woman is in a black leotard and a gold tutu, and the girl is in a pink leotard and a pink tutu. They are both in a pose with one leg extended and one arm raised. The background shows a window with vertical blinds.

THE DRIVE YOU DEMAND

S'ENGAGER ENSEMBLE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

L'UBP soutient la CICAD depuis de nombreuses années dans sa lutte contre l'antisémitisme et la diffamation.



Wealth & Asset Management | Treasury & Trading | www.ubp.com

Inscrivez-vous à notre newsletter sur ubp.com

UNION BANCAIRE PRIVÉE



Vous êtes **victime** ou **témoin** d'un acte antisémite ?

Vous avez constaté un **contenu antisémite** sur un média ou sur internet ?

Contactez-nous par téléphone au : **+41 22 321 48 78**
à l'adresse suivante : **cicad@cicad.ch**
ou remplissez le formulaire sur : **www.cicad.ch**

Sommaire

2

Que fait la CICAD ?	4	MÉMOIRE	51
Le Mot du Président Laurent SELVI	6	01. 27 janvier, Journée internationale de commémoration en Mémoire des victimes de l'Holocauste	52
Édito Johanne GURFINKIEL	7	02. « 2ème Génération » : Enfants de déportés	53
L'équipe	9	03. Mémorial de la Shoah à Genève	54
Comité et Commissions	11	04. Cancel de Genève	56
ANTISÉMITISME	13	05. Hommage à Noëlla Rouget, Résistante déportée du camp de Ravensbruck	58
01. Rapport sur l'antisémitisme <ul style="list-style-type: none">• Les actes graves• Recommandations	14	06. Commémoratooin du génocide contre les Tutsis au Rwanda	60
02. Les expressions de l'antisémitisme <ul style="list-style-type: none">• Actes des figures de l'antisémitisme• Autres actes antisémites	19	07. Vente aux enchères des bijoux de Heidi Horten	61
03. Symboles nazis <ul style="list-style-type: none">• La vente d'objets nazis• Législations face aux symboles nazis	35		
	35		
	36		
ÉDUCATION	41	ÉVÉNEMENTS	63
01. Modules de prévention	42	01. La CICAD au Salon du Livre : une saison exceptionnelle	64
02. Discriminations à l'école : un rapport du DIP décevant	43	02. Rencontres politiques	67
03. Journée de concertation du PIC	44	03. Course de l'Escalade	68
04. Témoignage de Ginette Kolinka, Rescapée de la Shoah	45	04. Partenariat avec le Festival du Film des Cultures Juives de Genève	70
05. 21ème Journée d'étude à Auschwitz- Birkenau	46		
06. Les étudiants qui font appel à la CICAD	48		
07. Ateliers pédagogiques au Salon du Livre	49	OUTILS D'INFORMATION	71
		OUTILS DE FORMATION	72



Bedrock

REACHING NEW HEIGHTS

Gestion de fonds | Gestion d'actifs | Family Office
www.bedrockgroup.com



3

IMPRESSUM

Supervision

Johanne Gurfinkel

Rédaction

Line Behr, Meirav Banon et
Johanne Gurfinkel

Copyright & Crédit photo

CICAD

Sponsors

Sterna Moyal-Lévy

Mise en page & Conception graphique

Karen Touboul-Ephrati

Que fait la CICAD?

Créée en 1991, la CICAD est une association à but non lucratif dont le but et la mission sont :

- Lutter contre toutes les formes d'antisémitisme y compris l'antisionisme comme forme d'expression contemporaine d'antisémitisme ;
- Veiller à l'application de la législation suisse contre le racisme ;
- Préserver la mémoire de la Shoah

La CICAD représente les communautés et organisations juives membres ainsi que leurs adhérents en Suisse romande, notamment vis-à-vis des médias, autorités, organisations et/ou instances et ce en concertation avec la CIG (Communauté Israélite de Genève), la CJLG-GIL (Communauté Juive Libérale de Genève), la CILV (Communauté Israélite de Lausanne et du canton de Vaud), la CIN (Communauté Israélite du canton de Neuchâtel), et la CIF (Communauté Israélite de Fribourg).

Au-delà de nos missions s'ajoutent le développement et la mise en place de projets, d'outils de prévention et d'éducation (bande dessinée sur l'histoire de l'antisémitisme, divers ouvrages et supports édités ou produits, journée d'étude au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, témoignages de rescapés, conférences et formations).

Acteur clé de la cité, elle a des contacts réguliers avec les responsables politiques, les autorités, les leaders d'opinion et les médias, afin d'éveiller les consciences pour lutter contre toute forme d'antisémitisme.

AIDER LES VICTIMES

ÉCOUTER, ACCOMPAGNER ET AGIR. La CICAD propose une permanence personnalisée à l'attention des plaignants ou des témoins de faits d'antisémitisme.

4

ENGAGEMENT CITOYEN

DIALOGUER. La sensibilisation et la responsabilisation des rédactions, responsables et élus politiques face à l'antisémitisme sont indispensables dans le combat que mène quotidiennement la CICAD. C'est par le dialogue que la CICAD les rend attentifs à la nécessaire vigilance et engagement face à tout propos raciste et antisémite. La liberté d'expression n'autorise en rien les opinions et amalgames antisémites. Il s'agit là aussi de défendre les victimes confrontées à la discrimination. La CICAD veille également pour signaler le cas échéant tout dérapage ou propos discriminatoire ou banalisant la Shoah dans le débat public. L'utilisation outrancière de la Shoah dans le seul but de choquer l'opinion entraîne inévitablement un glissement vers la banalisation du génocide que la CICAD condamne. Il est **du devoir des politiques de réagir.**

SIGNALER. La CICAD entretient des contacts réguliers avec les rédactions romandes pour les informer au mieux des problématiques sur lesquelles la CICAD intervient. De même, elle veille à les sensibiliser face aux textes et/ou propos antisémites qui seraient publiés dans les médias. Un rôle de lanceur d'alerte pour que les journalistes restent attentifs à certains titres, articles ou commentaires de lecteurs qui pourraient véhiculer des préjugés.

ÉDUQUER CONTRE LE RACISME

L'éducation est au cœur des missions de la CICAD. Elle intervient dans les écoles pour sensibiliser les jeunes générations au fléau du racisme et de l'antisémitisme, agir contre la banalisation de la Shoah, pour enseigner à dissocier information et fake news, ou déconstruire les théories complotistes. C'est en éduquant les jeunes à devenir des citoyens conscients des dangers du racisme et de l'antisémitisme et en les préparant à respecter les valeurs de notre société que nous favoriserons le vivre-ensemble.

LE SPORT COMME OUTIL DE LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME

L'objectif est de partager des valeurs en sensibilisant à la lutte contre les phénomènes d'antisémitisme et en utilisant le sport comme un outil ludique et populaire pour valoriser le vivre-ensemble. C'est pourquoi, depuis 2016, la CICAD participe à la course de l'Escalade à Genève.

Elle ne cesse d'appeler de ses vœux la nécessaire formation des joueurs et personnels encadrants de clubs sportifs, face à la haine et la violence raciste qui entachent le monde du sport.

VOTRE EXIGENCE



SECURITÉ

[sekyRite] n.f. -1190, rare av. XVII^e; lat. *securitas*, de *securus* « sûr » ; doublet sav. de *sûreté* 1 ♦ Etat d'esprit confiant et tranquille d'une personne qui se croit à l'abri du danger. - assurance, calme, confiance, tranquillité. 2 ♦ (1780) Situation, état tranquille qui résulte de l'absence réelle de danger (d'ordre matériel ou moral).

[sekyRite] n.f. -1190, rare av. XVII^e; lat. *securitas*, de *securus* « sûr » ; doublet sav.

NOTRE ENGAGEMENT

Gestion discrétionnaire

Conseil en investissement

Négociation et administration de valeurs mobilières
calme, confiance, tranquillité.

2 ♦ (1780) Situation, état tranquille qui résulte de l'absence réelle de danger (d'ordre matériel ou moral).



SELVI
& CIE

L'année écoulée aura permis de démontrer, une nouvelle fois, l'étendue des actions et des engagements de la CICAD. Elle aura malheureusement également permis de constater que les manifestations d'antisémitisme croissent, adossées aux réseaux sociaux, au complotisme et à l'activisme forcené de quelques acteurs romands bien connus.

Dans ce contexte, la CICAD monte au(x) front(s) !

Le front judiciaire où nous n'avons de cesse de dénoncer les cas qui nous paraissent enfreindre l'article 261bis du code pénal et où nous accompagnons les victimes

Le front médiatique où nous communiquons sans relâche sur les enjeux et l'actualité qui sont les nôtres, permettant ainsi la diffusion la plus large possible de nos préoccupations et actions.

Le front politique où nous échangeons et travaillons de manière régulière avec nos élus dans le sens de la construction d'un dialogue productif pour tous

Le front pédagogique où nous intensifions le développement de nos interventions en milieu scolaire par le biais de nos modules de formation.

Le front culturel où nous avons célébré avec un grand succès public le retour de notre stand Salon du Livre à Palexpo

Le front mémoriel, enfin, avec, entre autres, le retour de notre voyage d'étude à Auschwitz Birkenau en novembre dernier accompagné de plus de 220 participants.

6

Pour mener ces actions, mener notre combat, et être ainsi présent sur tous nos fronts, il nous faut des ressources solides. Grâce au soutien et à la fidélité de nos membres, donateurs et sponsors, nous arrivons à déployer notre action et nos dispositifs dans un contexte général de plus en plus difficile. Nous faisons de la pérennisation et du développement de nos moyens un axe essentiel de nos efforts.

Nous ne pourrions non plus mener à bien nos missions sans l'engagement de notre Comité, de son Vice-Président David Sikorsky et Trésorier François Leven, tous deux membres du bureau CICAD. Qu'ils soient ici chaleureusement félicités pour leur travail.

Enfin, je souhaite particulièrement remercier notre Secrétaire Général, Johanne Gurfinkel et l'ensemble des permanents de la CICAD. C'est leur travail au quotidien qui nous permet d'être présent sur le terrain et d'accomplir l'ensemble de nos missions dans l'intérêt des communautés que nous représentons, de leurs membres et d'une manière générale de l'ensemble de la population juive de Suisse Romande.



LAURENT SELVI, Président de la CICAD

© D. R.

**"On me dit à présent que
ces mots n'ont plus cours
Qu'il vaut mieux ne chanter
que des chansons d'amour
Que le sang sèche vite en
entrant dans l'Histoire"**

Jean Ferrat - "Nuit et
Brouillard"



© Keystone

A l'heure où ces quelques lignes sont écrites, c'est la Mémoire qui une nouvelle fois dessine les contours de notre combat contre la haine antisémite. Pour que l'évocation de la Shoah et des disparus continue à s'inscrire dans le présent. "Le sang sèche vite en entrant dans l'Histoire"; et pourtant, le souvenir de ces événements tragiques aurait selon certains perdu de son acuité, de son sens. Rien ne me semble plus éloigné de la réalité que cette affirmation. Plus de 70 ans après l'enfer, leur Mémoire demeure, solidement ancrée en nous. "Heil Hitler!" Deux mots abominables, à jamais enfouis dans les abîmes de l'Histoire ? Il serait bien tentant de le penser. Comment ne pas évoquer ce frisson qui vous parcourt l'échine, lorsqu'un fidèle raconte avoir entendu ces deux mots, "Heil Hitler!" prononcés à son encontre à la sortie d'une synagogue de Genève. Dans un gymnase lausannois, une élève a été la cible de l'un de ses camarades qui lui adressaient, à plusieurs reprises, en la croisant, des « Heil Hitler ». Un élève d'un cycle genevois n'a pas non plus été épargné par ce genre de situation. Des incidents inqualifiables et qui se sont déroulés dans l'enceinte d'établissements scolaires.

Depuis 2003, j'entends cette petite mélodie rassurante, qui voudrait nous faire croire qu'il y aurait une "exception helvétique", que l'antisémitisme y serait quasiment inexistant. Depuis vingt ans désormais, je m'évertue à expliquer que notre pays est tout simplement comme les autres nations et que l'antisémitisme, comme le racisme et toutes les formes de discriminations sont malheureusement bien présents ici aussi.

Le fléau délirant du complotisme, qui puise si souvent cette absconse vision du monde à la source de son obsession maladive des juifs, le négationnisme, l'actualité au Moyen-Orient... autant de phénomènes qui alimentent quotidiennement ce cancer de l'antisémitisme, dont les métastases ne cessent de gangréner nos sociétés. Alain Soral, Dieudonné, Chloé Frammery, Alexandre Bender et tant d'autres. Des défilés de néo-nazis dans nos rues, la banalisation de la Shoah - notamment à l'école - les conférences d'idéologues d'extrême-droite dans une ville comme Genève... qui pourrait l'imaginer. Et pourtant combien ferment encore les yeux sur ces réalités. La même haine, d'autres visages. Dans cette lutte constante contre les nouveaux acteurs de l'antisémitisme, certes le chemin de la mobilisation reste un exercice difficile mais l'espoir est de mise en constatant que le nombre d'alliés et de militants grandit année après année.

Une pointe d'optimisme serait dès lors de rigueur face aux multiples interventions politiques qui sont à saluer comme celle de Yannick Maury, Verts vaudois, initiateur d'une motion visant à en finir avec les symboles nazis dans l'espace public vaudois. Ces dernières années, la pandémie et les mesures sanitaires ont servi de prétextes à l'utilisation de ces emblèmes sur tout le territoire suisse. Des démonstrations publiques plus qu'indécentes qui ne semblent pas interpeller le Conseil fédéral, malgré cette récente motion, et qui mérite pourtant toute notre attention. Un engagement contre ceux qui continuent d'utiliser ces symboles par conviction ou les banalisent au profit de leur combat politique est une nécessité, avec un travail de prévention et de sensibilisation à tous les niveaux, et surtout dans le milieu scolaire. La motion poursuit son chemin au niveau parlementaire, avec des équivalences à Genève et au Conseil national également. En début d'année, le député UDC, Thomas Bläsi a initié lui aussi un projet de loi constitutionnelle visant à modifier la Constitution de la République et canton de Genève afin d'interdire les symboles nazis sur le domaine public. La CICAD s'est mobilisée aux côtés des députés afin de faire aboutir les projets actuellement discutés. Des initiatives ô combien nécessaires. Si « le sang sèche vite en entrant dans l'His-toire », la Mémoire des drames du passé renforce notre vigilance et tel un fil d'Ariane, guide l'essence de nos actions. Notre pays a encore un long chemin à parcourir pour affronter les fantômes de son passé. Le projet de Mémorial de la Shoah à Genève en est une étape, qui nous tient tant à cœur et qui va enfin voir le jour. La plaque rappelant l'histoire du Canel de Genève ainsi que la commémoration des chemins de Mémoire à Thônex et Veyrier, des symboles si essentiels également et dont nous assistons avec émotion à la naissance après des années de travail sont autant d'initiatives que nos élus auront soutenu avec détermination, conscients qu'un avenir serein ne peut se construire en oubliant le passé, même ses pages les plus sombres.

8

Transmettre aux générations actuelles et futures pour ne pas oublier, informer, communiquer et enseigner face à la prolifération de propos ou attitudes de haine, des axes essentiels auxquels nous nous attelons sans relâche et tous azimuts. Plus que tout, l'école reste un des vecteurs clés où la CICAD déploie son énergie, convaincue que les défis restent encore nombreux. Quelques milliers d'élèves déjà sensibilisés au travers de nos modules de formation que nous continuons de développer mais qui mériraient une mobilisation plus soutenue de nos Autorités. Enfin, les manifestations sportives et culturelles font, elles aussi, l'objet d'une attention particulière : la course de l'Escalade dont la Team CICAD ne cesse de s'élargir et plus marquant encore, eu égard l'engagement qu'elle envisage : le Salon du livre qui, à notre plus grande satisfaction était de retour à Palexpo ! Cette année aura dépassé toutes nos espérances et démontré à quel point ce rendez-vous est désormais incontournable pour la CICAD. Les invités de haut niveau et les nombreuses personnalités culturelles, politiques et médiatiques ont attiré, en plus de notre public, de nombreux curieux. Une édition mémorable, que nous nous réjouissons de répéter prochainement.

Mais quelle énergie ! Permettez-moi ce petit trait d'humour, pour terminer sur une note musicale plus heureuse et d'oser un rapprochement avec Gilbert Bécaud : 100'000 volts !

La CICAD, toujours un cocktail d'énergie fruit de l'engagement admirable de celles et ceux mobilisés tout long de l'année. Laurent Selvi, notre Président, David Sikorsky et François Leven, les membres du Comité et des commissions, nos Présidents d'honneur, les membres actifs du Forum et naturellement cette Équipe de professionnelles qui ne mâchent pas ses efforts.

JOHANNE GURFINKIEL, Secrétaire général de la CICAD

L'équipe



Meirav Banon

Analyste

L'antisémitisme évoluant au gré des crises mondiales, il est primordial de se tenir au courant de l'actualité afin de mieux l'appréhender. Ainsi, le poste d'analyste au sein de la CICAD requiert une capacité d'adaptation rapide aux problématiques actuelles. Mon rôle est de recenser les actes antisémites et d'accompagner les victimes. Ce travail permettra ensuite de dégager les tendances discriminatoires et de rédiger le rapport annuel sur l'antisémitisme en Suisse romande.



Line Behr

Chargée de communication

Donner le maximum de visibilité à la CICAD pour informer, convaincre et toucher un large public font partie de mes missions. Au quotidien je mets en avant l'ensemble de nos activités grâce aux réseaux sociaux, newsletters, reportages et brochures. Eduquer, transmettre, alerter, aider, sont les piliers de la lutte que mène la CICAD contre l'antisémitisme. L'actualité montre que son rôle est plus que jamais vital.



Danielle Benarroch

Assistante du Secrétaire général & Chargée de projets

Assurer la bonne gestion des multiples tâches administratives, ainsi que la mise en place de projets tout en coordonnant les contacts extérieurs, nécessitent rigueur et sens de l'organisation. Des qualités auxquelles j'aspire chaque jour pour mener à bien l'ensemble de nos projets.



Isabelle Démias

Assistante administrative du Secrétaire général

En charge de l'organisation de l'agenda, des rendez-vous et du courrier de notre Secrétaire général, je veille au bon déroulement de ces derniers. Je coordonne le choix des ouvrages pour le Salon du Livre, en fonction des sujets des tables rondes, et des thèmes abordés et de leur vente pendant le Salon lui-même.



Sterna Moyal-Lévy

Chargée du développement et des relations membres/donateurs

Engagée depuis maintenant deux ans à la CICAD, j'ai débuté en tant que coordinatrice des programmes pédagogiques. Les modules de prévention contre le racisme et l'antisémitisme étant au cœur des préoccupations de la CICAD, j'ai pu me rendre dans bon nombre de collèges genevois afin de dispenser ces cours contre les préjugés. Dernièrement j'ai pris la responsabilité de la relation avec nos membres et donateurs. Je me réjouis d'être votre nouvelle interlocutrice et d'œuvrer pour le financement et le développement de nos activités.

9



Karen Touboul-Ephrati

Coordinatrice événementiel & Chargée de projets

En charge de l'événementiel, mon rôle est de planifier, organiser et donner le jour aux différents événements de la CICAD tout au long de l'année. Essentiels pour sensibiliser le grand public à nos thématiques, nos événements rythment l'année de la CICAD et ont pour objectif l'éducation et la prévention contre les préjugés, l'antisémitisme, et la préservation de la Mémoire de la Shoah.

La CICAD remercie notamment Carine Hazan pour son travail admirable et son implication.



Pour préserver les valeurs familiales de génération en génération

Découvrez comment réussir
la **transmission d'un patrimoine**

Ensemble, nous trouverons les réponses.
Un élément essentiel du Family Banking

ubs.com/familybanking

 **UBS**

M. LAURENT SELVI, Président

M. DAVID SIKORSKY, Vice-Président

M. FRANÇOIS LEVEN, Trésorier

MME ANNE ARGİ,

M. EDOUARD ARGİ, CILV (Communauté Israélite de Lausanne et du canton de Vaud)

M. MARC BERREBI,

M. JEAN-MARC BRUNSCHWIG,
Co-Président de la PJLS (Plateforme des Juifs Libéraux de Suisse)

MME SYLVIE BUHAGIAR, CJLG-GIL
(Communauté Juive Libérale de Genève)

MME ROSELINE CISIER, Présidente de la CIG
(Communauté Israélite de Genève)

M. ELIE ELKAÏM, Président de la CILV

M. MAURICE EPHRATI,

M. RALPH FRIEDLÄNDER,
Vice-Président de la FSCI (Fédération Suisse des Communautés Israélites)

M. PHILIPPE A. GRUMBACH,
Président d'honneur

M. LIONEL HALPÉRIN,

M. PHILIPPE LAWI,

M. BERTRAND LEITENBERG, Président de la CICN (Communauté Israélite du canton de Neuchâtel à la Chaux-de-Fonds)

M. ALAIN BRUNO LÉVY,
Président d'honneur

M. CLAUDE NORDMANN, Président de la CIF
(Communauté Israélite de Fribourg)

M. EMILE SPIERER.

Les Commissions

M. PAUL COHEN DUMANI,

MME ISABELLE EHRLICH,

MME DENISE LEVY,

M. MICHAEL LEVY,

M. JERRY LIPSYC,

M. GUY MEYOHAS,

M. YAROM OPHIR.

**La CICAD, c'est
l'engagement au
quotidien**

L'antisémitisme en Suisse romande ne faiblit pas, selon la CICAD



L'antisémitisme en Suisse romande ne faiblit pas, selon la CICAD / La Matinale / 1 min. / le 28 Février 2023

JOHANNE GURFIKIEL



Le fanatique juif qui salit notre pays

GHI

Le journal malin des générations

Le sport doit rester une fête!

EDITO | 25.04.2023 - 12:44 | Rédigé par Marie Prieur



Ce qui inquiète la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad), c'est le discours aux relents nauséabonds qui se cache derrière les chants desdits supporters, soit «des slogans à la gloire des Oustachis, régime croate pro-nazi».

LE TEMPS

VOTATIONS

En Suisse, des élus souhaitent interdire les objets et symboles nazis

Des élus de gauche et de droite ont présenté un texte pour «interdire l'exhibition ou le port de symboles, d'emblèmes ou de tout autre objet nazi dans le domaine public».

«La prévention ne suffit plus»

De plus en plus de voix s'élèvent en Suisse pour que le pays se range aux côtés de ses voisins européens qui, comme l'Allemagne, la Belgique et plusieurs pays de l'Est, tels que la Pologne, interdisent les symboles nazis. En France, la loi interdit l'exhibition d'objets nazis mais pas sa vente, même si elle est rarement tolérée. En Suisse, «le port, l'exhibition de symboles nazis n'est pas interdit dans l'espace public tant qu'il n'est pas assorti d'un message ou propos de promotion d'idéologie raciste ou antisémite», précise Johanne Gurfinkel, secrétaire général de la Cicad, représentant les communautés et organisations juives dans la partie francophone du pays alpin.

Dieudonné se produit en douce à l'Uptown

L'humoriste a réussi à se donner en spectacle dans la salle sous prétexte d'une conférence pour la promotion d'un film avec Franck Dubosc.

Hans Nieweg

Publié 13.01.2023, 19h30

Facebook

Twitter

LinkedIn

Email

Partager

ANTISÉMITISME

01

Rapport sur l'antisémitisme en Suisse romande

Importante augmentation des cas en 2022

En 2022, la CICAD a recensé **562 actes antisémites en Suisse romande**. Ce nombre très important d'incidents enregistrés est du à plusieurs facteurs : élargissement des sources observées, activité très prolifique à Genève d'un négationniste et accroissement des cas d'antisémitisme.

Le constat est sans appel : en Suisse romande, l'antisémitisme persiste et continue de croître.

En outre, **3 actes graves et 23 actes sérieux** ont été enregistrés en 2022 (contre 5 actes graves et 7 actes sérieux l'année passée).

Les principaux vecteurs d'antisémitisme :

14

- **L'extrême-droite** : toujours présente en Suisse romande. Sa haine des juifs et des diverses minorités s'exprime quotidiennement.
- **Les théories du complot** : s'adaptent rapidement à l'actualité. Internet favorise leur étendue jusque dans des manifestations et des conférences. L'antisémitisme demeure très présent au sein des anciennes comme des nouvelles théories du complot. Cette année, le conflit en Ukraine a été une source importante de théories du complot visant les juifs.
- **Le négationnisme**, tout en restant marginal, reste présent en Suisse romande avec des négationnistes très actifs dans notre région et qui participent à une grande partie des cas recensés en 2022.
- **L'actualité au Proche-Orient** est généralement une source permanente de commentaires antisémites sur les réseaux sociaux. Bien que l'antisémitisme lié à Israël ait été moins important cette année, deux pics ont été observés en mai, après la mort de Shireen Abu Akleh, et en août, lors des affrontements entre le Jihad islamique et l'armée israélienne à Gaza. Sur ce point, 2023 devrait connaître un nouvel élan.
- **L'actualité locale** influence également l'antisémitisme. En 2022, un **dossier sur l'antisémitisme publié par la Commission fédérale contre le racisme** et une **vidéo du média Tataki abordant les stéréotypes sur la communauté juive** ont engendré une vague de commentaires antisémites sur les réseaux.

L'antisémitisme en Suisse romande ne faiblit pas, selon la CICAD



L'antisémitisme en Suisse romande ne faiblit pas, selon la CICAD / La Matinale / 1 min. / le 28 février 2023

1 Article de *RTS Info*, le 28 février 2023

LE TEMPS

RAPPORT

En Suisse, le nombre d'incidents antisémites a augmenté en 2022, notamment sur Telegram

Selon le dernier rapport publié par la CICAD, les actes antisémites «persistent et continuent de croître» en Suisse romande. Un rapport similaire pour la Suisse alémanique pointe particulièrement les messages diffusés sur Telegram

Article dans *Le Temps*, le 28 février 2023

15

24heures

Rapport de la Cicad

L'antisémitisme en hausse en Suisse romande

La Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation rapporte une hausse de 70% des actes à l'encontre de la population juive en 2022. Deux des trois cas graves sont genevois.

Article dans *24heures*, le 28 février 2023

THE TIMES OF ISRAEL

Suisse : La CICAD déplore une nouvelle hausse de l'antisémitisme sur l'année

L'organisation a recensé 562 actes antisémites en Suisse romande en 2022, dont 23 ont été classés comme "sérieux" et trois comme "graves"

Par **THE TIMES OF ISRAEL STAFF**

8 mars 2023, 12:07



Article dans *Times of Israël*, le 8 mars 2023

Les actes graves

1. « Heil Hitler » devant une synagogue genevoise

Monsieur X et quelques amis sortaient de la synagogue Hekhal Haness à Genève, lorsqu'ils ont été interpellés par un individu en voiture qui leur hurlait « Heil Hitler ».

2. Une élève juive lausannoise harcelée par un camarade de classe

Dans un gymnase lausannois, une élève a subi à plusieurs reprises les « Heil Hitler » de l'un de ses camarades. Ces incidents se sont passés en cours et les professeurs présents n'ont pas réagi.

3. Souillure d'une synagogue à Genève

Vers minuit, un individu accompagné de plusieurs amis s'est souillé sur la synagogue Beth Yaacov.

16

Alors que faire ? Recommandations

Prévention et éducation

La lutte contre le racisme et l'antisémitisme doit se concevoir dans une **approche d'éducation et de prévention**.

- Mise en place d'une étude dans les établissements scolaires afin de **mettre en évidence la présence de préjugés à caractère racistes et antisémites**. Une telle enquête permettra d'étudier les opinions, les attitudes racistes, les actes de violence subis, la discrimination, les besoins de formation dans ce domaine et l'état actuel des connaissances.

- Des **formations pour les enseignants**, dont l'objectif sera de les aider à réagir face aux actes racistes et antisémites en milieu scolaire d'une part, et d'autre part de disposer d'une connaissance plus fine de ces phénomènes.
- Des **formations pour les élèves**. Les programmes éducatifs de la CICAD ont pour but de sensibiliser les jeunes à réfléchir aux préjugés ainsi qu'aux comportements qui peuvent en découler. Adaptés aux élèves ainsi qu'aux enseignants par le biais de modules de formation ciblés, ces derniers sont réalisés avec l'aide de pédagogues spécialisés.
- La **pratique de la vérification des informations** est plus que jamais nécessaire face à l'amplification des fake news. Pourquoi ces théories du complot prennent-elles une telle ampleur ? Comment vérifier l'information face à l'essor de la désinformation ? Il est essentiel de poser ces questions. La recherche de l'information, la qualité et les sources de cette information doivent faire l'objet d'une stratégie pédagogique approfondie, pleinement intégrée au cursus scolaire.
- Les **clubs de sport** doivent être sensibilisés à la thématique du racisme, de l'antisémitisme et de la discrimination. Les autorités devraient s'impliquer davantage afin de favoriser la lutte contre les discriminations dans le cadre sportif.

Sensibilisation et vigilance

17

- **Les victimes et les témoins d'actes antisémites doivent être encouragés à signaler ces actes** auprès de la police et des organisations dédiées. Le mutisme participe à la banalisation de ce type de situations.
- **Sensibilisation des fonctionnaires de police**, notamment dans le conseil et l'accompagnement des victimes d'actes racistes et antisémites. De plus, l'enregistrement systématique des cas par la police et la collaboration avec les associations telles que la CICAD aideront à affiner les connaissances sur l'antisémitisme.
- **Chaque élu devrait faire preuve de vigilance et d'engagement.** Chaque acte antisémite est un coup porté aux valeurs que nous défendons tous. Nous attendons de nos élus qu'ils prennent les initiatives qui s'imposent et dénoncent, avec fermeté, toute atteinte à l'intégrité des personnes ou des biens et toute propagation du racisme.

Médias et réseaux sociaux

- **Les médias doivent rester vigilants quant au contenu des publications sur leurs sites et des blogs qu'ils hébergent.** La liberté d'expression n'autorise pas les opinions et amalgames racistes et antisémites. Les rédactions romandes ont, semble-t-il, bien compris le problème que pose la diffusion de propos antisémites via les commentaires de lecteurs et ont pris un certain nombre de mesures afin d'y remédier. Nous saluons cette initiative. Néanmoins, trop de commentaires antisémites continuent de passer « entre les mailles du filet » de la modération.
- Les responsables des différentes rédactions doivent **se montrer attentifs à certains titres d'articles, textes ou blogs qui pourraient véhiculer des préjugés antisémites.** Notamment, l'appartenance religieuse de personnes impliquées dans des affaires pénales ne devrait pas être mentionnée lorsque cette information est sans lien avec l'affaire relatée.
- **Les réseaux sociaux**, dans lesquels les propos antisémites sont les plus nombreux, doivent continuer à être **soumis à une surveillance rigoureuse.** Les posts, pages ou groupes antisémites doivent être systématiquement supprimés.

Protection juridique

18

- Introduction d'une reconnaissance de la **qualité de partie civile pour les associations** afin qu'elles puissent agir face aux contrevenants à la norme pénale contre la discrimination et l'incitation à la haine (Art. 261bis CP).
- **Dispositions législatives cantonales : modification du Code pénal par l'introduction de nouvelles dispositions punissant l'utilisation et la diffusion publique, la fabrication, l'importation et l'exportation de symboles racistes.**



**LIEU DE VIE ET D'ACCOMPAGNEMENT
RESTAURANT CACHER 7/7
ORGANISATION DE VOS ÉVÈNEMENTS.**

02

Les expressions de l'antisémitisme

Actes des figures de l'antisémitisme

1. Alexandre BENDER – Genève

Depuis le début du projet de la mise en place d'un Mémorial dédié aux victimes de la Shoah à Genève, Bender fait entendre son mécontentement.

Une dénonciation a été déposée le 19 août 2021 pour des faits constitutifs de discrimination raciale (art. 261bis al. 1 CP). Alexandre BENDER a créé une pétition sur le site internet change.org/ dans le but de récolter des signatures contre la construction d'un monument en mémoire des victimes de la Shoah sur la Place des Nations à Genève.

Le 18 février 2022, nous avons déposé une nouvelle dénonciation pénale à l'encontre d'Alexandre BENDER en raison des publications antisémites mises en ligne sur son site internet. Un complément à cette dénonciation pénale a été déposé en avril 2022 pour de nouvelles publications.

Le 8 avril 2022, le Ministère public a rendu une ordonnance pénale condamnant Alexandre BENDER à 180 jours de peine privative de liberté.

Le 15 juin 2022, une nouvelle dénonciation pénale a été déposée à l'encontre de BENDER à la suite de l'envoi à des membres notamment de l'Université de Genève, de l'Université de Zürich et de l'Université de Fribourg, de courriels au contenu antisémite.

Le négationniste genevois, a, courant juillet 2022, directement attaqué la CICAD ainsi que Johanne Gurfinkel et s'est ensuite à nouveau exprimé sur le sujet :

19



Image d'illustration d'Alexandre Bender qui utilise un portrait de Johanne Gurfinkel

Alexandre Bender récidive

Après sa sortie de prison en janvier 2023, Bender a repris ses activités et **a contacté en mars 2023 par courriel, plusieurs élus des différents partis et des journalistes romands**. Faisant la promotion de son site et invitant les députés à signer deux pétitions, « Non à un mémorial de l'Holocauste en face du siège de la Croix-Rouge » et « Que la Suisse demande auprès de l'ONU une enquête sur l'existence de la Shoah ! », Alexandre Bender a atteint une **soixantaine de personnes**.

Interpellation écrite

De nombreux élus ont fait part de leur effarement, à l'instar de **Kevin Schmid** (Président et Conseiller municipal PLR Ville de Genève), auteur d'une interpellation. Le but étant **d'appeler le Conseil Administratif à une prise de position pour lutter contre la propagande de la haine en général et en particulier, dans le cas d'espèce, antisémite**.

La CICAD félicite l'auteur et les différents signataires : Jean-François Albanesi (MCG), Fabienne Aubry-Conne (Le Centre), Omar Azzabi (Les Vert.e.s), Nadine Béné (PLR), Joëlle Bertossa (PS), Olivia Bessat-Gardet (PS), Rémy Burri (PLR), Anne Carron (Le Centre), Alain de Kalbermatten (Le Centre), Matthias Erhardt (Les Vert.e.s), Yves Herren (Vert'Libéraux), Pascal Hollenweg (PS), Christo Ivanov (UDC), Florence Kratz-Baber (PLR), Didier Lyon (UDC), Yasmine Menétrey (MCG), Dalya Mitri (PS), Daniel Pastore (MCG), Maxime Provini (PLR), Patricia Richard (PLR), John Rossi (PLR), Christel Saura (PS), Daniel Sormanni (MCG), Christian Steiner (MCG), Ruzanna Tarverdyan (PLR), Louise Trottet (Les Vert.e.s) et Jean-Luc von Arx (Le Centre) pour cette initiative salutaire !

20

La CICAD a adressé au Ministère public genevois une dénonciation le 31 mars 2023.

watson

EXCLUSIF

Ce négationniste genevois inonde la Suisse de sa propagande antisémite

Récemment sorti de prison, un Genevois précédemment condamné pour infractions répétées à la norme antiraciste, récidive sur son site, son compte Twitter et par des e-mails envoyés tous azimuts.

Opposé à un mémorial de la Shoah à Genève

«Parce que la Suisse appartient à l'Histoire européenne, parce qu'il y a eu des renvois aux frontières de juifs qui fuyaient les persécutions, mais aussi parce des juifs ont trouvé refuge en Suisse, parce que des Suisses ont aidé des juifs à traverser la frontière, notamment dans les environs de Genève, et qu'ils ont été faits pour cela justes parmi les nations.»

Joanne Gurlinkiel

Watson, le 19 avril 2023

20
minutes

GENÈVE

Publié 19 avril 2023, 11:06

Un négationniste compulsif sort de prison et récidive

La Cicad a dénoncé au Ministère public un homme qui nie via de multiples canaux l'existence de la Shoah.

A peine sorti de prison, où il purgeait une peine de 6 mois ferme pour des infractions répétées à la norme antiraciste, un négationniste genevois remet le couvert. Ainsi que le rapporte **Watson**, la Cicad (Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation) a saisi le Ministère public d'une dénonciation le 31 mars.

20Minutes, le 19 avril 2023

2. René-Louis BERCLAZ – Valais

Une dénonciation pénale datée du 26 août 2022 a été déposée par la CICAD le 29 août 2022 pour des faits constitutifs de discrimination raciale (art. 261bis al. 1 CP).

Il est reproché à René-Louis BERCLAZ de continuer à défendre des thèses antisémites par le biais du *Courrier du continent*.

Malgré ses nombreuses condamnations, le négationniste valaisan continue de propager ses idées antisémites. Aujourd'hui, bien que sa maison d'édition, *Les Editions Cassandre*, soit officiellement fermée, il est encore possible de commander des livres et de recevoir un journal mensuel, *Le Courier du Continent*. Les éléments que nous avons recensés début 2022 nous ont enfin permis de dénoncer Berclaz en août 2022.

3. Philippe BRENNENSTUHL – Vaud

Le 7 octobre 2021, Philippe BRENNENSTUHL a été condamné à 30 jours-amendes à CHF 50.-, assorti d'un sursis de 2 ans et à une amende de CHF 300.- pour discrimination raciale par le Tribunal d'arrondissement du Nord vaudois et de la Broye à Yverdon.

L'appel de Philippe BRENNENSTUHL a été rejeté par la Cour d'appel pénale du Tribunal cantonal vaudois le 9 mars 2022.

Par la suite, Philippe BRENNENSTUHL a fait recours contre cette décision au Tribunal fédéral, mais il n'a pas obtenu gain de cause.

Le Tribunal fédéral a donc confirmé la condamnation pour discrimination et incitation à la haine

4. DIEUDONNÉ - Genève

Les 10, 11 et 12 juin 2022, Dieudonné est venu se produire dans les villes de Neuchâtel, Lausanne et Genève dans son théâtre ambulant, le « Dieudobus ». Malgré sa condamnation en appel le 28 avril 2022 pour discrimination raciale, diffamation et injure, Dieudonné a présenté son nouveau spectacle : « Atomic Power ». La CICAD n'a pas manqué de se rendre à l'une de ses représentations.

Antisémitisme, racisme et transphobie étaient à l'honneur lors de ces « shows » tenus sur des parkings. Flirtant avec le négationnisme, Dieudonné a notamment évoqué sa condamnation par la justice suisse, expliquant pourquoi il ne pouvait plus se permettre de faire certaines « remarques ».

22 Réitérant sa théorie selon laquelle les négriers et propriétaires des plantations esclavagistes étaient juifs, Dieudonné se lance, dans la deuxième moitié de son spectacle, dans un concours victimaire. Il joue à la suite une femme juive, Madame Choukroune, victime de la Shoah, puis Solitude, une femme noire, victime de l'esclavagisme. Avec ce dernier « personnage », Dieudonné tourne au ridicule les victimes de la Shoah. Solitude accuse alors Madame Choukroune d'être de la famille de ses tortionnaires et s'exprime ainsi :

« *Quand je vois Madame Choukroune aujourd'hui, pleurer, j'ai envie de ... [salut hitlérien]* »

Le complotisme faisait également partie intégrante de son spectacle. Ainsi, le virus du COVID-19 était présenté comme un virus « fabriqué en Israël par les Juifs », tandis que la femme du Président français, Brigitte Macron, n'était mentionnée que par le nom que les complotistes ont commencé à lui donner en début d'année : Jean-Michel Trogneux.

Dieudonné à Genève pour un hommage controversé

Petit-Lancy

L'humoriste français est venu saluer la mémoire du pianiste Stéphane Blet.

Ils sont une vingtaine, au pied d'un immeuble du Petit-Lancy. Parmi eux, l'humoriste français Dieudonné, qui a fait le déplacement. Ce samedi, ils sont rassemblés pour rendre hommage à Stéphane Blet. Ce pianiste s'est suicidé en janvier 2022, en se jetant d'un balcon du même immeuble. Un hommage polémique, car Stéphane Blet était accusé d'antisémitisme.

« Nous sommes rassemblés ici pour célébrer un ami, un artiste et un militant », annonce Mehmet Yıldız, président de l'Association genevoise des amis de Stéphane Blet. Le pianiste vivait en Turquie depuis 2016. Admirateur d'Erdoğan, il voulait ouvrir un centre culturel français à Istanbul, avec Dieudonné. « Un grand homme, avec qui j'avais tant de projets », soupire l'humoriste controversé.

L'hommage peut surprendre, pour un homme condamné à Paris à 6 mois de prison avec sursis pour injures publiques en raison de l'origine. Selon la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad), Stéphane Blet s'est rendu coupable de « diatribes antisémites qui lui ont valu d'être condamné ». Il « était connu pour être actif dans les milieux complotistes et conspirationnistes », ajoute Johanne Gurnikiel. Le secrétaire général de la Cicad estime que le rassemblement « démontre la persistance de ce type de groupes et d'activistes peu recommandables installés à Genève ». **Emilien Ghidoni**

Finalement, le spectacle s'est conclu avec un hommage à Stéphane Blet. Mort à Genève en janvier 2022, le pianiste français, était surtout connu pour ses publications complotistes et antisémites.

Informée de sa venue en Suisse romande, la CICAD, avait alerté les autorités concernées sur les risques de nouveaux débordements antisémites et racistes. Force est de constater que ses récentes condamnations n'auront pas suffi à refreiner son habituelle logorrhée antisémite.

De retour à Genève

En janvier 2023, Dieudonné a fait parler de lui. En raison tout d'abord de sa présence à Genève pour son spectacle « Foutu pour foutu » et ensuite, à travers sa « lettre d'excuses » destinée à la communauté juive qui est parue dans le journal Franco-Israélienne, Israël Magazine, mardi 10 janvier.

Le 7 janvier, Dieudonné ne s'est pas produit dans son habituel bus, mais sur les planches de l'**Uptown**. Pour la CICAD, le retour de Dieudonné sur scène est inacceptable et justifiait la publication d'un communiqué de presse en début de semaine. Le directeur de la salle de spectacle, Emmanuel Clerc, a spontanément pris contact avec la CICAD et a diffusé un communiqué de presse pour expliquer comment cette réservation s'était produite. Dieudonné aurait menti sur son identité. En effet, lors de la réservation, Dieudonné et sa productrice, Christelle Camus, ont demandé à louer une salle pour la présentation d'un film. Ce n'est qu'une heure avant le spectacle que le directeur a compris la supercherie.



Tribune de Genève, le 12 janvier 2023

En outre, lors de la représentation, un ancien Conseiller d'Etat, **Luc Barthassat**, était présent. Aujourd'hui à la tête de sa propre formation politique, Civis, il brigue un siège au

Grand Conseil voire au conseil d'Etat. Lors d'une interview donnée à Léman Bleu et dans laquelle la CICAD s'exprime, Luc Barthassat ne condamne pas les propos de Dieudonné et explique comment, l'été dernier, il avait été sollicité pour prêter son hangar à Dieudonné afin qu'il puisse y faire son spectacle. En outre, expliquant avoir deux enfants métis, il affirme son combat contre le racisme. Sa présence se justifie pour découvrir « entre potes un humoriste de talent ». Rien à relever pour sa part lors de ce spectacle malgré les propos déjà révélés par la CICAD. Toutefois, dans les commentaires, Barthassat s'en prend directement à Johanne Gurfinkiel et écrit notamment : « *Irresponsable vous l'êtes par votre manque de réflexion, dangereuse et sectaire.* »

Qu'un candidat se montre volontiers à une représentation de Dieudonné, multi-condamné pour incitation à la haine, est tout à fait problématique. Et sa réaction montre comment Luc Barthassat banalise les idées véhiculées par Dieudonné.

24

lémbleu.tv ÉLECTIONS 2023 DIRECT

[Genève](#) [Élections 2023](#) [Suisse](#) [Sport](#) [Ho](#)

GENÈVE

Spectacle de Dieudonné: «J'ai souri et rigolé» dit Barthassat

12.01.2023 18h55 [in](#) [f](#) [t](#) [s](#)

Denis PALMA



L'humoriste Français Dieudonné s'est produit à l'Uptown de Genève samedi. Dans la salle parmi les 500 spectateurs, le candidat au Conseil d'Etat Luc Barthassat, nous apprend «Blick». L'ancien magistrat a même avoué avoir bien ri durant le spectacle. Des propos jugés totalement irresponsables par la Cicad.

Une présence qui afflige et attriste la CICAD

A signaler, tout de même dans la salle ce soir-là la présence du sulfureux écrivain français Alain Soral. A la CICAD, la présence de Luc Barthassat à ce spectacle est jugée totalement irresponsable venant d'une personnalité politique candidate au Conseil d'Etat. «Venir lorsque l'on est une personnalité politique à ce genre de spectacle entre potes passer une bonne soirée, on est là à contre-emploi de ce que l'on essaye de faire depuis de nombreuses années, c'est-à-dire lutter contre la banalisation. C'est ce qu'il vient de faire et c'est regrettable», explique Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD.

Léman Bleu, le 12 janvier 2023

Procédures judiciaires en cours

Dieudonné a été condamné par le Tribunal de police le 8 juillet 2021 pour le chef de discrimination raciale (art. 261 bis ai. 4 CP) ainsi que du chef d'injure (art. 177 al. 1 CP) à l'encontre de la CICAD du chef d'injure (art. 177 al. 1 CP) à l'encontre de M. Johanne GURFINKIEL.

À la suite de l'appel de Dieudonné le 31 août 2021, la Chambre pénale d'appel et de révision de la Cour de justice a rendu un arrêt le 28 avril 2022 dans lequel elle rejette l'appel de Dieudonné et confirme la totalité du dispositif du jugement de première instance du 8 juillet 2021.

Dieudonné a fait recours contre cette décision. Le 16 mars 2023, le Tribunal fédéral a rendu son verdict et a confirmé la condamnation de Dieudonné prononcée par la Cour de justice du Canton de Genève pour discrimination raciale, injure envers la CICAD et diffamation à l'encontre de son secrétaire général, Johanne Gurfinkiel.

Libération

Justice
«Les chambres à gaz n'ont jamais existé» : Dieudonné condamné définitivement pour antisémitisme en Suisse

Article réservé aux abonnés

Cette décision du tribunal de Lausanne, rendue publique ce vendredi 14 avril, vient s'ajouter à de multiples autres condamnations, confirmant que l'antisémitisme est le fonds de commerce d'un individu tentant de se cacher derrière un rôle d'acteur.

Nouvelle condamnation pour Dieudonné. Une nouvelle fois pour «discrimination raciale», antisémite précisément. Le tribunal fédéral de Lausanne, en Suisse, a rendu publique ce vendredi 14 avril sa décision confirmant la condamnation de l'histrier par un arrêté rendu le 16 mars. Ceudonné «ne peut pas se prévaloir de la liberté d'expression pour les propos tenus [...] lors de spectacles [...]», selon lesquels les chambres à gaz n'auraient jamais existé, estime l'autorité helvétique. Qui confirme par ailleurs la condamnation pour injure envers la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad), ainsi que pour diffamation à l'encontre du secrétaire général de cette dernière, Johanne Gurfinkiel.

Libération, le 14 avril 2023

25

RTS Info

Suisse Modifié le 14 avril 2023 à 20:38

Le Tribunal fédéral confirme la condamnation de Dieudonné pour discrimination raciale

L'humoriste franco-camerounais Dieudonné condamné pour discrimination raciale par le Tribunal fédéral / Le 12h30 / 1 min. / le 14 avril 2023

Aucune atteinte portée à l'humour

Le Tribunal fédéral a également confirmé une autre condamnation pour injure envers la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD), ainsi que pour diffamation à l'encontre de son secrétaire général Johanne Gurfinkiel.

Avocat de la CICAD, Philippe Grumbach s'est dit "très satisfait" de ce verdict. "C'est une décision essentielle qui rappelle la place de la liberté d'expression dans notre état de droit et aussi ses limites."

Dieudonné a nié l'existence des chambres à gaz, il s'est défaussé sur un personnage fictif et il est évident qu'il s'est exprimé en tant que militant et pas en tant qu'humoriste", a-t-il poursuivi, tout en soulignant que, selon lui, ce jugement "ne porte aucune atteinte à l'humour".

tachles Das jüdische Wochenmagazin

Das Bundesgericht bestätigt die Verurteilung von Dieudonné wegen Rassendiskriminierung

Meinungsäusserung erlaubt nicht alles

Dieudonné (links) vor dem Polizeigericht Genf, wo er 2021 verurteilt wurde.



EDGAR BLOCH

„Ein schöner Sieg! Es gibt nur wenige Dossiers, die uns so sehr beschäftigt haben. Wir haben hart daran gearbeitet, freut sich Johanne Gurfinkiel, Generalsekretär der Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD). Kurz vor dem Abschlussverhandlung am Freitag, die Verurteilung von Dieudonné wegen Rassendiskriminierung durch die Genfer Justiz. Das Gericht galt auch der beledigten CICAD und ihrem verleumdeten Generalsekretär Recht. Eine Person wie Dieudonné kann sich nicht auf die Meinungsfreiheit berufen, wenn es um die in Nyon und Genf gemachten Äußerungen geht, denen zufolge die Gaskammern nie existiert haben sollen. Der Fall ist eine wichtige Abrechnung. Die CICADs Anwalt bestätigte, dass sein Mandant den Fall vor den Europäischen Gerichtshof für Menschenrechte in Straßburg bringen will.“

Die Fakten gehen zurück auf ein Sketche, das kurz vor dem Abschlussverhandlung am Freitag, die Verurteilung von Dieudonné wegen Rassendiskriminierung durch die Genfer Justiz. Das Gericht galt auch der beledigten CICAD und ihrem verleumdeten Generalsekretär Recht. Eine Person wie Dieudonné kann sich nicht auf die Meinungsfreiheit berufen, wenn es um die in Nyon und Genf gemachten Äußerungen geht, denen zufolge die Gaskammern nie existiert haben sollen. Der Fall ist eine wichtige Abrechnung. Die CICADs Anwalt bestätigte, dass sein Mandant den Fall vor den Europäischen Gerichtshof für Menschenrechte in Straßburg bringen will.“

Die Fakten gehen zurück auf ein Sketche, das kurz vor dem Abschlussverhandlung am Freitag, die Verurteilung von Dieudonné wegen Rassendiskriminierung durch die Genfer Justiz. Das Gericht galt auch der beledigten CICAD und ihrem verleumdeten Generalsekretär Recht. Eine Person wie Dieudonné kann sich nicht auf die Meinungsfreiheit berufen, wenn es um die in Nyon und Genf gemachten Äußerungen geht, denen zufolge die Gaskammern nie existiert haben sollen. Der Fall ist eine wichtige Abrechnung. Die CICADs Anwalt bestätigte, dass sein Mandant den Fall vor den Europäischen Gerichtshof für Menschenrechte in Straßburg bringen will.“

Tachles, le 21 avril 2023

RTS, le 14 avril 2023

5. Edelvetica

Edelvetica est une marque de vêtement qui promeut le patriotisme suisse. Les valeurs de la marque sont « Elégance, tradition et modernité » et les t-shirts sont tous brodés d'edelweiss. Mettre en avant la tradition suisse n'est évidemment pas un problème. Toutefois, la marque met un pied d'honneur à ne collaborer qu'avec des modèles suisses, qui représentent la « vraie Suisse ». Ainsi, Edelvetica utilisent des amateurs pour faire la promotion de ses vêtements.

Nous avons découvert que deux de ces collaborateurs sont des néo-nazis romands. Le premier affiche publiquement son antisémitisme et ses idées de suprématie blanche sur deux comptes Instagram, le second a tout simplement un Soleil Noir, symbole du mysticisme nazi, tatoué sur l'avant-bras. Tatouage qu'il montre fièrement sur les photos servant à Edelvetica. Ces deux hommes ont notamment participé au festival néonazi Fortezza Europa en juillet à Vérone, dont le slogan était « White Lives Matter ».

6. Chloé FRAMMERY - Genève

26

Connue pour ses positions coronasceptiques et antivaccins, l'enseignante Chloé Frammery, dans un premier temps été suspendu par le DIP suite aux signalements de la CICAD. Il lui était notamment reproché d'avoir exposé des trophées incarnant le symbole de la quenelle aux côté de Dieudonné et de les avoir dédicacés à la CICAD, d'avoir comparé les mesures sanitaires liées à la pandémie de Covid-19 à celles imposées aux communautés juives pendant la période nazie, et d'avoir rediffusé des images d'elle portant un gilet jaune orné d'un ananas, ce qui pourrait être assimilé à une allusion antisémite. Fin mars 2023, la justice a confirmé son licenciement.

Abo Révocation d'une enseignante genevoise

La justice approuve le licenciement de Chloé Frammery

Pour la Chambre administrative, l'ex-fonctionnaire, révoquée en 2022, a violé à de multiples reprises ses devoirs de service. Son avocat évoque un recours possible devant le Tribunal fédéral.

Tribune de Genève, le 31 mars 2023

7. HALTÉROPHILO - Valais

Le procès de Renaud Camus par Marc Bonnant

En septembre s'est tenue une conférence autour de Renaud Camus à Lens, une commune valaisanne. Cette rencontre, organisée par « Haltérophilo », un Valaisan qui promeut la « race blanche », le « retour à la chrétienté » et le sport, a été partagée sur Internet. « Haltérophilo » animait l'échange entre deux intervenants connus pour leur affiliation aux idéologies de droite.

Renaud Camus, écrivain et militant français d'extrême droite, est notamment connu pour ses textes portant sur le « grand remplacement », qu'il appelle aujourd'hui le « **génocide par substitution** ». Introduite par Camus en 2010, cette théorie du complot et d'extrême droite affirme qu'il existe un processus de substitution de la population et de la culture européenne par une population non européenne, originaire en premier lieu d'Afrique subsaharienne et du Maghreb. Ce processus conduira finalement à un changement total de civilisation. Un projet soutenu, selon Camus, par une élite politique, intellectuelle et médiatique qualifiée de « *remplaciste* ». Cette théorie conspirationniste reprend directement les thèses antisémites, mais les Juifs sont ici remplacés par les Musulmans.

27

Marc Bonnant, avocat genevois, se qualifie lui-même de « droite, d'extrême droite » et adhère aux idées de Camus. Philosémite, il place les Juifs à part et excuse l'antisémitisme de certains, dont celui de Renaud Camus.

Le débat était présenté sous forme de procès, dans lequel Marc Bonnant jouait le rôle du juge et du procureur, et Camus était l'accusé. Les accusations dont Camus faisait l'objet étaient de l'ordre de l'antisémitisme et de racisme, accusations pour lesquelles Bonnant l'a « *acquitté* ». Durant ce procès, l'avocat a notamment su excuser l'antisémitisme, en expliquant que nous avons le droit d'être antisémite « intellectuellement » : « *Avoir le droit intellectuellement d'être antisémite : oui, je comprendrais parfaitement qu'on le fût. Parce qu'on pourrait imaginer que ce peuple supérieur est une offense.* »

Après ce « procès », la conversation qui s'en est suivie était marquée par une multiplication de propos discriminatoires, stigmatisants et complotistes. Camus est notamment convaincu que la population humaine est sous le contrôle de la « **davocratie** », l'ordre mondial du Forum Economique mondial de Davos.

8. Ema KRUSI - Genève

Condamnation d'Ema Krusi

Le 23 mars 2023, le Ministère public genevois a condamné Ema Krusi pour discrimination raciale. Elle a depuis formé opposition et son cas sera finalement jugé par un tribunal.

La conspirationniste genevoise, Ema Krusi, s'est fait connaître durant la pandémie du COVID-19 pour ses positions anti-masques, anti-vaccins et sa théorie comme quoi les tests de dépistage du COVID-19 ne sont qu'un moyen pour nous mettre des puces digitales pour nous traquer.

Collaborant avec plusieurs figures du complotisme, elle se lie rapidement avec le Québécois Sylvain Laforest, dont elle deviendra l'éditrice. Sylvain Laforest a le complotisme ancré en lui et est certain que tout ce que l'on nous dit est faux. Évoluant dans une réalité parallèle, il s'est donné comme mission de dénoncer ce « qu'il sait » à travers une trilogie.

C'est ainsi qu'il écrit « *La déprogr@mmation* » en 2016, réédité par Ema Krusi en 2021, et dont le sous-titre est « *Les médias n'existent que pour recréer la réalité, et désinformer* ». En 2020 sort son deuxième ouvrage aux éditions Ema Krusi, « *Guerres et Mensonges* », dans lequel il explique comment la version officielle de notre passé est basée sur « **un narratif totalement faux** ». Pour lui, les grandes figures politiques, de Napoléon à Churchill en passant par Hitler n'ont tous été que des « **acteurs manipulés par leurs financiers** ». Son dernier livre « *L'huile de nos serpents (La fabrique de la science)* » est paru en début d'année 2023 et qui accuse nos connaissances scientifiques d'être « *imaginaires* » et d'être « *au service du pouvoir* ».

La CICAD s'est procuré les **deux premiers livres**, dans lesquels elle a relevé, en plus des idées antisémites sous-jacentes, des propos clairement antisémites, voire négationnistes. **Grâce aux dénonciations de la CICAD, Ema Krusi a été condamnée et « *La déprogr@mmation* », ainsi que « *Guerres et Mensonges* » ont été saisis par la justice.** Ema Krusi a depuis fait part de sa frustration, tout en insultant la CICAD de « *trou du cul* ». Le dernier livre, « *L'huile de nos serpents* » étant encore disponible, la CICAD l'a commandé afin de déposer dans la même écriture une plainte pour injure/diffamation à l'égard de la CICAD et une dénonciation visant le contenu du livre.

9. Salim LAÏBI - Vaud

L'été dernier le quotidien neuchâtelois ArcInfo a enquêté sur la venue de plusieurs personnalités de la complosphère aux Ateliers de la Côte, centre artistique et artisanal d'Etoy (VD). Des conférences finalement annulées dont celle du français Salim Laïbi, avait interpellé. En effet, ce dernier se qualifiant de « libre-penseur » s'est vu se faire supprimer sa chaîne YouTube après avoir reçu « des avertissements répétés pour désinformation liée à la pandémie de Covid-19 ». De plus, Salim Laïbi s'est également illustré à plusieurs reprises en compagnie de personnages connus, notamment, pour leurs prises de position antisémites.

Nos régions romandes suscitent un intérêt toujours important pour ces activistes. La CICAD reste vigilante et a opté pour un suivi minutieux de ces événements.

10. Hani RAMADAN - Genève

Le 18 juillet 2022, Hani Ramadan, le directeur du Centre Islamique de Genève, publiait sur son blog hébergé par la Tribune de Genève une **lettre au Ministre de l'Intérieur français**. Réagissant au renouvellement de son interdiction de séjour en France pour une durée de cinq ans (sa première interdiction date de 2017), Hani Ramadan a tenu des propos frisant avec l'antisémitisme :

*« La raison principale qui me vaut cette interdiction, la voici sans détour, et je vous la livre afin que chacun mesure l'étendue de votre iniquité : je défends les enfants de Gaza en dénonçant les coupables, alors que vous, **vous obéissez aux lobbies argentés** qui affirment que l'armée israélienne est la plus morale du monde, et qui se taisent sur les massacres perpétrés contre les civils palestiniens. »*

29

Il continue à dénoncer ces « lobbies » et leur soi-disant pouvoir :

*« Aujourd'hui, une forme de pensée unique est **clairement orientée par les lobbies** qui tiennent en France la majorité des médias et désignent le danger que représentent les valeurs de l'islam et la présence des musulmans. »*

À la suite de ces déclarations, la CICAD a été contactée par le média *watson* pour témoigner sur ces propos. Pour la CICAD, il est clair que le terme « lobbies » se rapporte à l'idée antisémite traditionnelle selon laquelle les Juifs contrôlent les politiques, les médias et les finances. Hani Ramadan est connu pour dénoncer le « lobby sioniste » tout en utilisant des illustrations antisémites.

11. Alain SORAL - Vaud

La présence d'Alain Soral à Lausanne reste une problématique majeure pour la CICAD. En effet, l'idéologue continue ses activités en toute impunité tout en échappant à la justice française. Les peines prononcées à son encontre en France n'ont, à ce stade, pas pu être appliquées. La CICAD reste mobilisée et collabore avec les avocats français engagés dans les diverses procédures. La France et la Suisse n'ayant pas d'accords d'extradition, nous voulons travailler ensemble pour qu'Alain Soral bénéficie du traitement juridique qu'il mérite.

Le procès

Le 14 décembre 2022 a eu lieu le procès d'Alain Soral au Palais de justice de Montbenon à Lausanne. L'idéologue comparaissait pour des propos homophobes tenus à l'encontre de la journaliste Cathy Macherel. Alain Soral l'avait traitée de « grosse lesbienne » et de « militante queer » dans une vidéo publiée sur son site Egalité & Réconciliation et qui faisait suite à un article de la journaliste datant d'août 2021. Il expliquait notamment dans cette vidéo que queer est égal à « desaxé ». Condamné par le procureur général vaudois en avril dernier à trois mois ferme, Soral plaideait cette semaine l'acquittement accompagné de Me Junod, l'avocat, entre autres, de Dieudonné.

30

Bien que condamné plus d'une vingtaine de fois en France, ceci est la première condamnation d'Alain Bonnet – de son vrai nom – en Suisse. La CICAD s'est donc rendue au procès ouvert au public, afin de couvrir l'événement.

Sur place, des policiers avaient été mobilisés, à la demande de Soral, qui craignait des protestations antifas. Cette précaution s'est avérée inutile, car seuls les journalistes et une dizaine des supporters étaient là pour accueillir l'idéologue. Parlons de ses supporters justement. Dans la tribune, des jeunes fans de Soral étaient présents, mais également des hommes plus âgés dont un qui n'a pas hésité à porter une veste avec des insignes nazis. Finalement, Alimuddin Usmani, journaliste pour Egalité & Réconciliation, couvrait l'affaire.

La défense de Soral était entièrement basée sur sa victimisation. À ses yeux, la véritable victime de l'histoire, c'est lui. Paranoïaque, il a affirmé toute la journée être traqué par les médias, les minorités organisées, dont la CICAD. Les articles de presse le concernant sont mensongers et on lui prête des intentions qu'il n'a pas. S'il est venu en Suisse en 2019, ce n'est pas pour fuir la prison, mais pour être tranquille. Soral a également répété qu'il ne faisait pas de politique en Suisse et qu'Egalité & Réconciliation ne parlait que d'actualités françaises pour un public français.

Admettant les faits, mais contestant la condamnation, Soral a tout de même esquissé un semblant d'excuse envers Cathy Macherel. Mais, fidèle à lui-même, l'idéologue la prénommera « Madame Maquerelle ». Un détail soulevé par le procureur général Eric Cottier, qui a souligné l'arrogance, le mépris et l'égocentrisme de Soral. Le procureur a rappelé que la « Suisse n'est pas la Soralie. C'est un pays qui respecte la démocratie, les lois, les individus ». Pour lui, une peine ferme de trois mois s'impose toujours.

Alain Soral coupable de diffamation mais pas de discrimination et incitation à la haine. La CICAD regrette cette décision du tribunal et appelle à une modification de la législation.

La CICAD salue cette première procédure suisse et la détermination du Ministère public vaudois pour demander une condamnation pour discrimination et incitation à la haine. Malheureusement, le tribunal n'aura pas suivi ces recommandations, seule la diffamation contre la journaliste Cathy Macherel ayant été retenue. Nous voulons réaffirmer ici notre totale solidarité à la plaignante.

Pour la CICAD, qui suit les activités d'Alain Soral, maintes fois condamné en France pour son antisémitisme, la position du tribunal est quelque peu décevante.

Le Ministère public peut encore faire appel de cette décision.

Aucun recours ne sera, en revanche, possible pour les organisations engagées dans la lutte contre la discrimination, telle que définie dans l'art.261bis du code pénal.

Le code de procédure pénale ne le permettant pas.

Cette affaire démontre une nouvelle fois cette lacune législative dans notre pays, qui empêche les organisations mobilisées contre le racisme, l'antisémitisme et désormais l'orientation sexuelle de se porter partie civile dans ce type de procédure.

Plus que jamais, les associations concernées qui luttent contre les discriminations doivent se mobiliser.

Autoriser les associations qui se battent contre les discriminations d'être partie lors des procédures pénales permettra d'apporter une meilleure expertise et un soutien complet aux victimes.

Soral s'en sort trop bien pour les soutiens des minorités

Justice

La Cicad et six associations LGBT critiquent publiquement la condamnation en demi-teinte du pamphlétaire. Elles demandent au Ministère public de faire appel.

Le Tribunal de Lausanne vient de condamner Alain Soral pour diffamation. Les propos suspectés d'homophobie, en revanche, n'ont pas été considérés comme discriminants, ni constitutifs d'incitation à la haine contre la communauté homosexuelle au sens de l'art. 261bis du Code pénal. Ce verdict a fait réagir les défenseurs des minorités, qui ont donné de la voix cette semaine. Lundi, la Cicad regrettait cette décision et appelait à une modification de la loi. Mercredi, six associations LGBT ont demandé publiquement au Ministère public de faire appel.

La présidente du tribunal Malika Turki a estimé que l'agression verbale d'Alain Soral contre une journaliste de «24 heures» et de la «Tribune de Genève» visait la personne, mais pas la communauté queer dans son ensemble. Ce qui est absurde, selon la codirectrice

de l'Organisation suisse des lesbiennes - une des six cosignataires - Muriel Waeger. Selon elle, la cible des paroles est explicite. Et Alain Soral, domicilié à Lausanne, a été condamné 22 fois en France - une fois en Suisse - pour des dérapages divers.

Solidarité

La Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad), de son côté, a exprimé sa solidarité envers la plaignante. L'association a dénoncé un jugement partiel contre un récidiviste, connu pour son discours contre les israélites. La Cicad appelle à un changement de loi pour permettre aux organismes de se constituer partie civile, et ainsi de pouvoir faire recours. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Cette affaire a démarré en 2021. Alain Soral avait violemment réagi contre la publication d'un article de notre coneur. Il avait tenu des propos méprisants à son égard dans une vidéo, publiée sur le site internet de son organisation. La victime, qui avait alors déposé une plainte pénale, ne peut plus faire appel pour une question de procédure. La balle est dans le camp du Ministère public.

Dominique Botti

24heures, le 22 décembre 2022

Autres actes antisémites

1. Salut nazi dans une Haute École romande

En avril 2022, des élèves de deuxième année en Mode dans une Haute École romande avaient positionné des mannequins de couture, effectuant un salut nazi et les avaient placés à l'entrée de leur classe. La direction a sanctionné les élèves et, selon les recommandations de la CICAD, a demandé de réaliser un travail de recherche sur l'antisémitisme.

Nous saluons cette démarche éducative que la direction de l'école a mise en place et à laquelle nous avons participé.

2. Salut nazi dans un Gymnase lausannois

La banalisation de la Shoah et la reprise des symboles et gestes nazis semblent être de plus en plus présentes dans le milieu scolaire.

33

Fin juin 2022, la CICAD a été contactée par une famille, dont l'enfant a été victime de propos injurieux. Elle a notamment dû faire face à un camarade lui adressant des « Sieg Heil » en plein cours. Les professeurs présents n'ayant pas réagi, la famille a décidé de faire appel à la direction. Après un certain nombre d'échanges et avec beaucoup d'insistance, le directeur de l'établissement a décidé de muter l'élève dans un autre Gymnase. Il a également affirmé qu'il s'entretiendrait avec les enseignants présents lors de ces incidents.

Ce cas nous rappelle l'importance de l'éducation et du travail de Mémoire, tant auprès des étudiants qu'auprès des enseignants.

3. Croix gammée sur le toit d'une école

En août 2022, la CICAD a été contactée par le Collège de Chavornay. Durant le weekend, des personnes sont montées sur le toit de l'école et ont formé une croix gammée avec des tuiles cassées. La doyenne a directement contacté le concierge qui a pu enlever le symbole nazi rapidement.

4. Défilé d'ultras, nostalgiques du régime oustachis, dans les rues genevoises

Le 21 avril 2023 se déroulaient les demi-finales de football de la Youth League au Stade de Genève, attirant dans son sillage des **ultras et autres hooligans**.

Selon une information publiée la semaine précédente sur la page Facebook du quotidien GHI, des supporters n'ont pas hésité à défilé et scander, dès le week-end dans les rues de la Vieille Ville, des slogans à la gloire des oustachis, régime croate pro-nazis.

Les Oustachis, un mouvement croate séparatiste, antisémite et fasciste, instaurèrent **l'État indépendant de Croatie entre 1941 et 1945** avec le soutien de l'Allemagne et de l'Italie, de l'époque. Dirigé par Ante Pavelic, le mouvement instaure d'emblée une dictature meurtrière, persécutant les populations serbes, juives, et tziganes.

Massacres, tortures, déportations en camps de concentration et d'extermination, dont le plus tristement célèbre : le camp de Jasenovac, marquèrent leur politique de purification ethnique.

Lundi 24 avril 2023 s'est tenu la finale opposant l'équipe croate de l'Hadjuk Split à l'équipe néerlandaise AZ Alkmaar au stade de Genève.

34

«Il est totalement hallucinant d'entendre ce type de référence au fascisme dans les rues, commente Johanne Gurfinkel, secrétaire général de la Cicad. Nous ne sommes pas accoutumés à ce genre de démonstration haineuse en plein cœur de la cité genevoise. Il est aussi à déplorer que nous ne disposions pas encore de base légale pour intervenir.»

Tribune de Genève

Faits divers à Genève

Des supporters croates font du grabuge après leur défaite en Youth League

Filouterie d'auberge, bagarres et jets de projectiles ont émaillé l'avant et après match de lundi à la Praile.



Références historiques naufragées

La Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (Cicad) craignait que des slogans fascistes entachent le match. En effet, une vidéo diffusée par le GHI sur les réseaux sociaux, «des supporters n'ont pas hésité à défilé et scander, dès le week-end dernier dans les rues de la Vieille-Ville, des slogans à la gloire des Oustachis», un mouvement nationaliste croate antisémite.

Tribune de Genève,
le 25 avril 2023

GHI

Le journal malin des genevois

Le sport doit rester une fête!

EDITO | 25.04.2023 - 12:44 | Rédigé par Marie Prieur



GHI, le 25 avril 2023

Jutarnji LIST



VIDEO: ŠVICARCI ŠOKIRANI PONAŠANJEM DIJELA HAJDUKOVIH NAVIJAČA, POLICIJA SPRJECAVALA KAOS: 'AJMO USTASE!'

«Potpuno je nevjerojatno čuti ovu vrstu pozivanja na fašizam na ulicama.»

PREMIER LIST 25. travnja 2023. 20:20

Potpuno je nevjerojatno čuti ovu vrstu pozivanja na fašizam na ulicama, komentira Johanne Gurfinkel, glavni tajnik Cicada. Nismo navikli na ovakve demonstracije punе mržnje u sruži Ženeve. Tužno je to što još uvijek nemamo pravnu osnovu za intervenciju.

Jutarnjilist, le 25 avril 2023

La vente d'objets nazis

Nonobstant la norme pénale antiraciste, la Suisse permet la diffusion de symboles nazis et fascistes dans l'espace public. En effet, aujourd'hui, la loi suisse autorise tant la distribution et la vente d'objets nazis que l'organisation de rassemblements néo-nazis « privés », comme des concerts.

Aujourd'hui, la CICAD constate une profusion de ventes d'objets nazis, ainsi qu'une multiplication de situations où le « Heil Hitler » est utilisé dans le cadre scolaire – ce point concernant tant les élèves que les enseignants. La CICAD suit de près ce phénomène qui se répand et se banalise.

La CICAD a notamment appris qu'un Romand souhaitait vendre sa collection d'objets nazis et en tirer un profit substantiel. Cette vente privée fait écho au site web Militaria-Romandie qui est entièrement dédié à la vente d'objets des régimes fascistes des deux Guerres mondiales. Militaria-Romandie, qui est tenu par un Vaudois, est en autres géré par Wehrmacht Awards, un forum qui facilite l'échange et la vente des décorations, des récompenses et la militaria des forces armées du IIIe Reich. Ouvert en décembre 2020, le site se présente comme le premier de la sorte en Suisse romande.

35



© Photos D. R.



© Photos D. R.

Drapeau nazi affiché dans une bourse aux Armes à Fribourg : deux députés choqués

Un drapeau nazi a été fièrement accroché fin janvier 2023 à Fribourg lors de la bourse aux armes et Militaria. Les députés **Christel Berset (PS)** et **Alexandre Berset (Les Verts)**, outrés qu'un symbole de haine puisse être brandi dans l'espace public, ont interpellé le Conseil d'Etat. Ils questionnent le droit d'un tel affichage et interroge le Conseil d'Etat sur sa position quant à la tenue de ce type d'événements, faisant l'apologie de la violence et de la guerre. Ils sont pour l'instant dans l'attente d'une réponse de la part du Conseil d'Etat.

Législation face aux symboles nazis

En finir avec les symboles nazis : la CICAD salue la motion des Vert·e·s vaudois·e·s

La CICAD qui milite depuis 2009 pour une prise de conscience sur ce sujet par le Conseil fédéral et les parlementaires fédéraux, salue la motion déposée par le député, **Yannick Maury**.

Aujourd'hui encore, la Suisse permet d'arborer des signes du IIIe Reich et la vente d'objets nazis dans l'espace public. Nonobstant la norme antiraciste, la loi ne prévoit pas d'interdire de tels symboles, favorisant de facto la propagation des idéologies haineuses et discriminatoires.

Ces dernières années, avec la pandémie et les mesures sanitaires, une augmentation de l'utilisation de ces emblèmes a été observée sur tout le territoire suisse. Un phénomène qui ne semble pas interiquer le Conseil fédéral.

Panamera 4S E-Hybrid Sport Turismo

460 cv, 4 roues motrices permanentes, 100% sport.

A découvrir dans votre Centre Porsche Genève.



Centre Porsche Genève | Orchid Sports Cars SA
Impasse Colombelle 2 1218 Le Grand-Saconnex
022 79 911 20



Elle espère un soutien unanime de la part des député·e·s vaudois·es et appelle de ses vœux les autres cantons à suivre cette initiative. La situation au niveau fédéral étant actuellement bloquée, des actions cantonales sont nécessaires.

Un tel avancement pourrait ouvrir la voie vers une interdiction des symboles et gestes nazis sur le plan fédéral.

S'engager contre ceux qui continuent d'utiliser ces symboles par conviction ou les banalisent au profit de leur combat politique est une nécessité. Une mission qui ne peut être complète sans un travail de prévention et de sensibilisation à tous les niveaux, et surtout dans le milieu scolaire.



© Les Vert.e.s Vaud

« Suite à la pandémie l'utilisation de symboles de haine et de discours haineux a pris un certain essor. Nous avons constaté que le cadre légal était assez flou sur ce sujet et il m'a paru nécessaire d'agir en déposant cette motion. Je me suis rapproché de la CICAD et d'autres associations afin que le texte soit le plus juste possible et qu'il cible la problématique qui nous intéresse. »

Yannick Maury, Député Les Vert.e.s Vaud



© UDC Genève

« En tant que petit-fils de déporté, j'ai été extrêmement choqué de voir des symboles du IIIème Reich utilisés comme symboles de Résistance dans certaines manifestations anti-vax. L'objectif de ce texte est que le Conseil d'Etat mette en place une politique contre le racisme et l'antisémitisme qui n'existe pas à l'heure actuelle à Genève. Il faut interdire l'utilisation, l'exhibition et la promotion de symboles nazis dans le domaine public. »

Thomas Bläsi, Député UDC Genève

Genève : Motion pour l'interdiction des symboles nazis sur la voie publique et audition de la CICAD

En début d'année, le député UDC, Thomas Bläsi a initié un projet de loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève afin d'interdire les symboles nazis sur le domaine public. La CICAD a collaboré avec le député afin d'arriver à un projet satisfaisant.

En outre, la CICAD remercie tous les signataires : **Thomas Bläsi, François Lefort, Stéphane Florey, Gilbert Catelain, Boris Calame, Guy Mettan, Pierre Conne, Jocelyne Haller, André Pfeffer, Salika Wenger, Alexis Barbey, Françoise Nyffeler, Nicole Valiquer Grecuccio, Jean-Charles Rielle, Grégoire Carasso, Bertrand Buchs, Christo Ivanov et Thomas Wenger.**

Finalement, le projet de loi constitutionnelle a été renvoyé en commission.

Suite à cela, la CICAD a été auditionnée en mars 2023 par la Commission des Droits de l'Homme du Grand Conseil. En introduction, **le Président de la CICAD Laurent Selvi**, a tenu à rappeler que la CICAD voyait d'un très bon œil ce projet qui permettrait de répondre à une carence législative. En effet, contrairement à de nombreux pays, la Suisse n'interdit pas l'utilisation des symboles nazis. **Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD**, est revenu sur les manifestations de cet antisémitisme qui continuent d'utiliser des références au nazisme en arborant des symboles du IIIème Reich. Les communications négationnistes qui ont largement été diffusées récemment à nombre d'élus genevois, ont permis d'appuyer les arguments de la CICAD visant à obtenir une loi d'interdiction de l'utilisation de symboles nazis dans les lieux et dans l'espace public.

Concernant la suite, les membres de la Commission seront amenés à livrer leurs conclusions dans un rapport, mais devront surtout se positionner quant à l'angle législatif préconisé. A suivre...

VOTATIONS

En Suisse, des élus souhaitent interdire les objets et symboles nazis



Des élus de gauche et de droite ont présenté un texte pour « interdire l'exhibition ou le port de symboles, d'emblèmes ou de tout autre objet nazis dans le domaine public »

« La prévention ne suffit plus »

De plus en plus de voix s'élèvent en Suisse pour que le pays se range aux côtés de ses voisins européens qui, comme l'Allemagne, la Belgique et plusieurs pays de l'Est, tels que la Pologne, interdisent les symboles nazis. En France, la loi interdit l'exhibition d'objets nazis mais pas sa vente, même si elle est rarement tolérée. En Suisse, « le port, l'exhibition de symboles nazis n'est pas interdit dans l'espace public tant qu'il n'est pas assorti d'un message ou propos de promotion d'idéologie raciste ou antisémite », précise Johanne Gurfinkel, secrétaire général de la Cicad, représentant les communautés et organisations juives dans la partie francophone du pays alpin.

Le Temps, le 27 janvier 2023

39



« La prévention ne suffit plus »

Il y a 90 ans, le 30 janvier 1933, Adolf Hitler était nommé chancelier, et de plus en plus de voix s'élèvent en Suisse pour que le pays se range aux côtés de ses voisins européens qui, comme l'Allemagne, la Belgique et plusieurs pays de l'Est tels que la Pologne, interdisent les symboles nazis.

En France, la loi interdit l'exhibition d'objets nazis mais pas sa vente, même si elle est rarement tolérée. En Suisse, « le port, l'exhibition de symboles nazis n'est pas interdit dans l'espace public tant qu'il n'est pas assorti d'un message ou propos de promotion d'idéologie raciste ou antisémite », a expliqué à l'AFP Johanne Gurfinkel, secrétaire général de la Cicad, représentant les communautés et organisations juives dans la partie francophone du pays alpin.

Cette « particularité » helvétique a permis de faciliter les rassemblements de groupes néo-nazis européens ou de donner lieu à un commerce très ouvert sur internet notamment d'uniformes ou d'objets du IIIe Reich, a-t-il observé.

Ces dernières années, en particulier lors de la période de pandémie et des mesures sanitaires, la Cicad a constaté en Suisse une augmentation substantielle de l'utilisation de symboles liés au nazisme ou à la Shoah, notamment lors des manifestations.

Ouest France, le 27 janvier 2023



EDUCATION
.W

01

Modules de prévention

Quelques chiffres

En 2022, la CICAD a formé près de 2800 jeunes âgés de 12 à 20 ans dans des écoles publiques et privées des Cantons de Genève et de Vaud. Elle démarre fort pour 2023, puisque l'on compte déjà 1400 jeunes rien que pour les écoles publiques genevoises. Les enseignants se montrent très demandeurs des modules proposés par la CICAD et les élèves les accueillent toujours avec un grand enthousiasme.



© CICAD

42

Des livrets pratiques pour les élèves

Trois petites brochures ont été réalisées pour accompagner les modules pédagogiques dans les classes. Ces supports agrémentés de schémas ludiques, permettront aux élèves de garder une trace des éléments appris avec la pédagogue.



© CICAD



© CICAD



© CICAD

Discriminations à l'école : un rapport du DIP décevant

La CICAD appelle de ses vœux, depuis 2 à 3 ans, qu'une « enquête approfondie pour mesurer le taux de pénétration des préjugés discriminatoires à l'école, tant chez les élèves qu'auprès du corps enseignant », soit initiée par le DIP (Département de l'Instruction Publique genevois). Nous apprenons en 2021 que le DIP avait enfin pris la décision de lancer une enquête, mais étonnement, qui viserait un champ très large sur l'ensemble des discriminations. La CICAD, interrogée par la presse avait réagi. Ce sondage est certes un début, « mais cette mini-enquête de surcroît à spectre trop large ne permettra pas de dégager une analyse fine des situations. La question que soulève cette enquête est de savoir quel en est l'objectif. Révéler qu'il existe des cas de discrimination ? Je peux sans prendre trop de risques, affirmer que le résultat sera sans appel » avait déclaré Johanne Gurfinkiel.

43

Les résultats de cette enquête sont, sans surprise, pas à la hauteur des attentes de la CICAD. Cette étude ne dit pas grand-chose de l'évolution de la situation. Johanne Gurfinkiel estime qu'on aurait dû s'orienter directement vers une analyse en profondeur sur l'origine des préjugés subis : « Il faut mesurer précisément le taux de pénétration des préjugés discriminatoires par type, leurs modes de manifestation et leurs sources. C'est sur cette base que l'on pourra travailler pour adapter une offre pédagogique pertinente au regard des enjeux actuels. Acceptons l'idée que l'école soit le lieu où se forment de futurs citoyens, capables de distinguer ces phénomènes discriminatoires et ainsi mieux les affronter. »

Dommage que nous ne puissions compter sur cette enquête que nous attendions avec impatience. La CICAD continuera ses actions pédagogiques tout en militant pour un investissement plus conséquent des départements cantonaux de l'éducation en faveur de la sensibilisation aux questions de racisme et d'antisémitisme.

03

Journée de concertation du PIC

Le 8 novembre, la CICAD a participé à la journée de concertation du PIC (Plan d'intégration cantonal) organisé par le Bureau de l'intégration des étrangers.

L'atelier participatif sur la protection contre la discrimination et lutte contre le racisme a retenu tout particulièrement l'attention de la CICAD ; cet atelier était organisé en 2 parties :

- Discussion avec Marion Dutrévis (collaboratrice de recherche SRED-DIP) sur l'étude qu'elle a réalisée pour le SRED « entre l'atout de la diversité et les risques de discrimination : quel vécu pour les écoles genevoises ? ». à l'instar des autres associations ayant participé à cet atelier, la CICAD a noté les lacunes de l'étude et émis des doutes sur les résultats. En effet, les conclusions qui en ressortent démontrent à nouveau le manque de sensibilisation dans les écoles face au racisme et à l'antisémitisme.
- Discussion autour du projet de loi cantonale sur le racisme : Actuellement, la Constitution genevoise ne prévoit pas de loi sur l'égalité et la lutte contre les discriminations liées au racisme. Le PL 12843 projette d'établir une loi générale portant sur les discriminations ainsi que des lois particulières recouvrant les questions de racisme, d'antisémitisme, de genre etc. En outre, cette loi rendra obligatoire une formation contre le racisme, l'antisémitisme et les préjugés au sein des administrations et des écoles publiques.

44



L'Institut International Notre-Dame du Lac soutient la CICAD

En complément de son programme scolaire qui vise l'excellence, l'Institut International Notre-Dame du Lac a mis en place le dispositif «Sentinelles et Référents» qui propose à des élèves volontaires et formés, de constituer un groupe capable de repérer les situations de harcèlement et d'agir en conséquence. C'est ainsi que l'Institut et la CICAD partagent les mêmes valeurs de lutte contre la discrimination et le harcèlement sous toutes ses formes.



Institut International Notre-Dame du Lac
Chemin Notre-Dame du Lac, 5, 1223 Cologny,
+41 22 752 13 44, www.notre-dame-du-lac.ch



04

Témoignage de Ginette Kolinka, Rescapée de la Shoah

A l'initiative de la CICAD, Ginette Kolinka rescapée du camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau est venue témoigner de son histoire dans les classes en novembre 2022.

« N'oubliez pas que c'est la haine qui conduit au pire »

C'est sur cette conclusion que Ginette Kolinka, 97 ans, Rescapée d'Auschwitz-Birkenau a mis en garde les **400 élèves** des écoles Florimont, Ecolint, Collège du Léman, Moser et Girsa venus écouter son témoignage. La CICAD a organisé pendant une semaine ces rencontres exceptionnelles entre Mme Kolinka et les étudiants genevois. Des témoignages conçus pour préparer les élèves qui pour nombre d'entre eux ont participé à la journée d'étude dans le camp d'Auschwitz-Birkenau le **16 novembre** 2022.

45



Témoignage d'Alain Fracheboud, Directeur du Collège Moser :
« C'est toujours un moment très fort dans l'année scolaire des élèves. Ils ont été très touchés, très marqués, certains aux larmes. Beaucoup ont prolongé l'entretien avec Madame Kolinka suite à son témoignage. Plusieurs élèves de notre école vont participer à la journée d'étude à Auschwitz qui sera suivie d'un debriefing. J'ai le sentiment que le témoignage de Madame Kolinka va encore les suivre. »

© CICAD

05

21ème Journée d'étude à Auschwitz-Birkenau

220 élèves et enseignants de Suisse romande participent

Mercredi 16 novembre, la CICAD a effectué son 21ème voyage d'étude au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Une journée incroyable d'émotion avec **220 participants** en majorité enseignants et élèves venus des Cantons de Genève, Vaud, Fribourg et du Valais. La matinée a été consacrée à la visite du camp de Birkenau suivi d'une cérémonie de recueillement ouverte par **le Président de la CICAD Laurent Selvi** qui a adressé dans son discours un message aux participants « ... si vous avez fait le choix de participer à cette journée d'étude ce n'est pas seulement pour honorer la Mémoire des victimes de la Shoah, c'est pour devenir, à votre tour, les dépositaires de la Vérité, les gardiens de sa préservation, des citoyens vigilants de ne pas laisser les dérives contemporaines transformer le passé ». **Laurence Mottier, Pasteure à l'Eglise Protestante de Genève** a ensuite pris la parole pour rappeler que « ce lieu de Mémoire se dresse contre l'oubli, l'amnésie, qui est si tentante à nos esprits, si facile à réaliser, si confortable ». **Bernard Sonney, Vicaire général du Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg**. Enfin, le **Rav Yaakov Gabay, Rabbin à la Synagogue Hekhal Haness**, très ému par sa première visite au camp, a conclu la cérémonie avec un message d'espoir face à l'engagement volontaire des jeunes dans ce devoir de Mémoire.

46



© CICAD

La journée s'est poursuivie dans la 2ème partie du camp et la visite du Musée. En amont, les élèves participants avaient pu bénéficier du témoignage de **Ginette Kolinka, rescapée**, venue quelques semaines plus tôt, afin de les préparer à cette journée.



© CICAD



© CICAD

47

Reportage dans les colonnes du GHI

Marie Prieur, Rédactrice en Chef du magazine GHI avait suivi la CICAD et ses 220 participants lors de la Journée d'étude au camp d'Auschwitz-Birkenau le 16 novembre dernier. Son reportage a été publié. Vous pouvez le consulter ici : <https://cicad.ch/fr/node/5105>



GHI, le 23 novembre 2022

Journée d'étude à Auschwitz : le DIP félicite la CICAD

Le Département de l'Instruction Publique a rendu un rapport très favorable à la CICAD concernant la qualité de la journée d'étude à Auschwitz. Il attribue la note de 4/4 pour l'ensemble de l'organisation, la qualité de l'encadrement et des supports pédagogiques. Le DIP recommande cette journée pédagogique aux enseignants et élèves.

06

Les étudiants qui font appel à la CICAD

La CICAD reçoit de nombreux élèves et étudiants qui sollicitent son expertise pour leurs travaux de Maturité. Parmi ceux-ci, une étudiante de Romont, dans le canton de Fribourg, a demandé l'aide de la CICAD pour son travail sur l'humour juif en tant que réponse à l'antisémitisme. Une rencontre productive a eu lieu avec Johanne Gurfinkel, exploration des archives et notamment des tables rondes de la CICAD au Salon du Livre. Par ailleurs, la CICAD a également contribué au projet d'une étudiante suisse de l'Université d'Amsterdam portant sur la qualité de la couverture médiatique et politique de l'antisémitisme en Europe, en apportant son opinion et son expertise sur le sujet.

DOUBLE DIPLÔME À L'ECOLE MOSER MATURITÉ + INTERNATIONAL BACCALAUREATE (IBDP)



Avec ce double cursus, alliez l'excellence académique de la maturité à la reconnaissance des compétences sociales valorisées par le Programme du Diplôme du Baccalauréat International (IBDP). Ouvrez à vos enfants les portes de toutes les universités suisses et facilitez leur l'accès à celles en Europe, aux USA et en Asie.

**UNIQUE EN SUISSE ROMANDE
2 DIPLÔMES = 1 FORMATION**

07

Ateliers pédagogiques au Salon du Livre

De retour à Palexpo ! Les nombreux ateliers pédagogiques organisés autour de diverses thématiques : « **La chasse aux Fake News** », « **Suis-je complotiste ?** », « **Tous en scène** », « **Dessiner contre les préjugés** », « **Quizz sportif** » ou encore un atelier culinaire « **Les petites toques** » ont fait carton plein toute la semaine puisque le stand de la CICAD a accueilli près d'un millier d'élèves et enseignants autour de **25 ateliers pédagogiques entre le 22 et le 26 mars** !



49



© Crédit photos : CICAD



MÉMOIRE

01

27 janvier

Journée internationale de commémoration en Mémoire des victimes de l'Holocauste 1000 élèves participent à notre programme

Pour marquer la Journée internationale dédiée à la Mémoire des victimes de l'Holocauste, la CICAD a organisé le 27 janvier 2023 (Journée internationale de commémoration en Mémoire des victimes de l'Holocauste) son programme « 2ème génération : *Enfants de Résistants déportés et de responsables nazis* ». Un projet qui met l'accent sur la transmission par le biais du témoignage.

En invitant quatre témoins à Genève : Yvonne Cossu-Alba, Barbara Brix, Jean-Michel Gausset et Ulrich Gantz, la CICAD a aussi opté pour un format original de diffusion et d'intervention, un multiplex à Lausanne, Neuchâtel et Sion. Les échanges avec le quatuor ont été orchestrés par Irma Danon et l'événement a été introduit par des représentants de la CICAD ou des communautés juives : à Genève, Laurent Selvi, Président de la CICAD, à Sion, David Sikorsky, Vice-Président de la CICAD, à Neuchâtel, Bertrand Leitenberg, Président de la CIN et Membre du Comité CICAD, et à Lausanne, Elie Elkaïm, Président de la CILV et Membre du Comité CICAD. Les autorités politiques ont répondu présent, comme la Conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta à Genève, Nicole Baur Présidente du Conseil municipal de Neuchâtel, Christian Bitschnau, Vice-président du Conseil Municipal de Sion, Pierre-Antoine Hildbrand Conseiller municipal de Lausanne et Nathalie Jaunin, directrice générale adjointe à la DGEO au nom du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle vaudois et se sont également exprimé. A l'issue des témoignages des élèves ont pu poser leurs questions aux quatre témoins. À noter les présences de députés, à Genève notamment Ana Roch et Pierre Conne.

52



© Crédit photos : CICAD

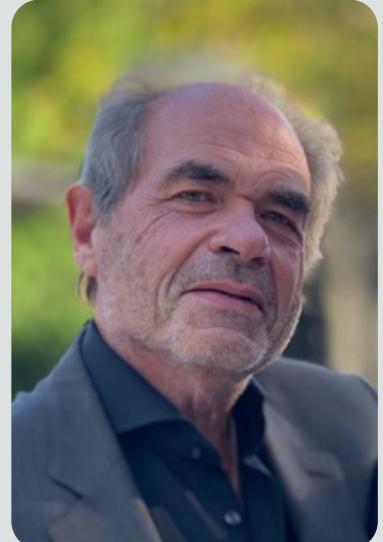
02

2ème génération : Enfants de déportés

La CICAD s'est entretenue via visioconférence avec trois enfants de déportés qui témoigneront devant un public scolaire dès la rentrée 2023. Cette année le couple **Cécile et Snaï Raymonde rejoignent Michel Lipszyc ; fils de Eléazar Yitschak Lipszyk (dit Isy)**. Pour Michel Lipszyc « La vie de mon père et ce qu'il a vécu engage ma responsabilité ; en tant qu'homme je me sens le devoir de transmettre l'histoire de la Shoah pour que le monde sache et n'oublie jamais ».

Prêts à intervenir en classe, ils transmettront aux plus jeunes l'histoire de leurs parents à travers leurs témoignages.

53



© Crédit photos : D. R.

03

Mémorial de la Shoah à Genève

La CICAD et le Congrès Juif Mondial (CJM) sont heureux d'annoncer le lancement du concours international pour la construction d'un Mémorial de la Shoah à Genève, en partenariat avec la Ville et le canton de Genève. Le concours est ouvert à une sélection d'artistes invités du monde entier.

Au-delà de la portée commémorative, le Mémorial de la Shoah aura, selon la volonté des initiateurs, une vocation pédagogique, afin de sensibiliser le public de tous âges à l'histoire de la Shoah, de promouvoir la tolérance et de lutter contre l'antisémitisme et toutes les formes de discrimination.

Il est grand temps qu'un Mémorial de la Shoah soit érigé, à l'instar de ceux marquant les génocides rwandais, arméniens et aux victimes de Srebrenica. **Il sera situé dans le parc de l'Ariana**, proche de l'Organisation des Nations unies (ONU) et le siège de la Croix-Rouge. Cet emplacement symbolique permettra de conscientiser les visiteurs internationaux à l'importance de la Mémoire collective et à la nécessité de lutter contre les discriminations et le négationnisme.

Le concours est ouvert jusqu'à fin octobre et le lauréat aura une année pour réaliser son œuvre. **L'inauguration est prévue pour la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste le 27 janvier 2025.**

Le mot de Marc Berrebi, Membre de la CICAD :

« Le projet de Mémorial de la Shoah a été initié par la CICAD et le Congrès Juif Mondial. Au cours des derniers mois, l'équipe de la CICAD a réalisé des progrès importants en s'assurant de l'engagement de la Ville et du Canton et en obtenant de la part des autorités un emplacement cohérent avec l'ambition du projet.

Un comité de pilotage a été constitué avec des représentants des institutions culturelles et administratives de la Ville et du Canton de Genève ainsi que du CJM et de la CICAD.



© D. R.

Pour réaliser l'œuvre du Mémorial, nous allons inviter d'ici la fin du mois de mai 7 à 9 artistes qui pourront formuler des propositions. A ce titre, je suis au côté du Président et je participe à la définition du règlement du concours, à la discussion sur la liste des artistes qui doit faire l'objet d'un consensus entre toutes les parties, et je serai par la suite membre du jury.

Le Mémorial de la Shoah est essentiel à Genève car il rappelle la tragédie du Peuple juif au moment où les derniers témoins disparaissent, où des jeunes formés par les réseaux sociaux ignorent parfois les évènements marquants du siècle passé, où des individus malveillants remettent en cause son existence, et où des États défaillants laissent se développer des théories négationnistes.

La majorité des Juifs d'Europe ont été exterminés pendant la Shoah dans le cadre d'un processus planifié de destruction. De nombreux États ont participé, activement ou passivement, à ce génocide. Il est essentiel de rappeler ces évènements pour lutter contre l'antisémitisme toujours présent et pour enseigner la tolérance et le respect des différences.

Il était temps que Genève abrite un Mémorial de la Shoah... »

GALLI
INTÉ-
RIORS &
MANU-
FACTURE

ARCHITECTURE & DÉCORATION D'INTÉRIEUR
PLACE DU BOURG-DE-FOUR 9 | GENÈVE
GALLIDECO.CH

SAVOIR-FAIRE ARTISANAL
HAUT DE GAMME
POUR DES INTÉRIEURS
CONTEMPORAINS RAFFINÉS.

— CECCOTTI



04

Cancel de Genève

Le Conseil administratif de la Ville de Genève a décidé de mettre en œuvre le projet « Pour que Genève honore la mémoire de l'un des plus vieux ghettos d'Europe ».

Sur la base des consultations menées auprès de la CICAD, du GIL et de la CIG, le projet suivant sera mis en œuvre :

Le service Agenda 21 - Ville durable (A21) érigera un panneau explicatif au contenu synthétique, en Vieille-Ville, proche de l'ancienne localisation du « Cancel ».

Celui-ci :

- désignera le quartier concerné comme un « Cancel » ou une « juiverie », et non comme un « ghetto », selon les recommandations des experts auditionnés par le Conseil municipal ;
- indiquera explicitement que le « Cancel » passe pour être l'un des premiers exemples de déplacement contraint d'une communauté juive dans un quartier spécifique ;
- selon la volonté de faire œuvre « de mémoire et de pédagogie », le panneau mentionnera en exergue les raisons de sa création, à savoir : faire œuvre de mémoire pour des événements qui ont touché de manière discriminatoire la population juive, et rappeler explicitement l'opposition ferme de la Ville de Genève envers toute discrimination que subiraient les personnes juives, et tout individu en raison notamment de son origine ethnique, de sa nationalité, de sa culture ou de ses croyances ;
- sera doté d'un code QR menant à une page web dédiée à l'histoire du « Cancel ». Celle-ci sera hébergée sur le site web de la Ville.

Outre permettre la mise en ligne d'éventuelles archives (illustrations et autres documents pertinents), la page web dédiée :

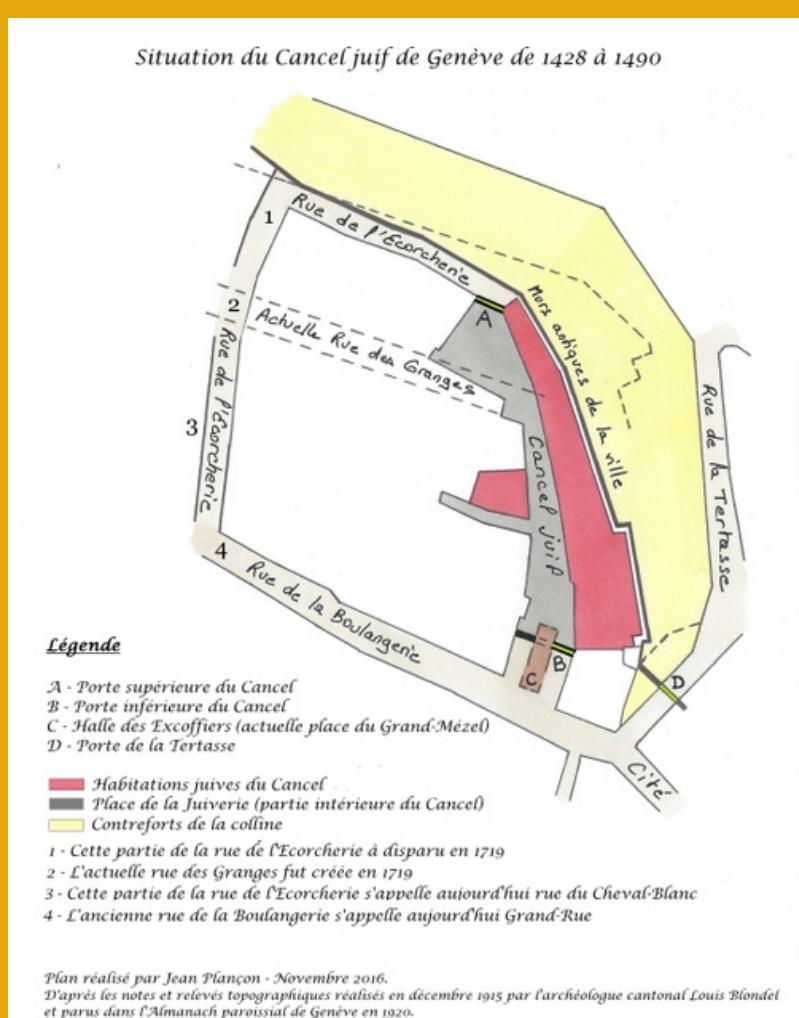
- indiquera les faits connus principaux à propos du « Cancel », et mentionnera les questions auxquelles les sources historiques connues ne permettent pas de répondre (par exemple : Quelle autorité a formellement pris la décision de créer un tel quartier ? Le quartier était-il fermé la nuit ?) ;
- rapportera le contexte régional et européen dans lequel s'insère l'épisode du « Cancel »

56

- mentionnera les violences commises contre les personnes juives, notamment en 1461, et leur expulsion de la Ville de 1490 à 1807 ;
- afin de ne pas résumer la présence juive en Europe aux épisodes de violence et de persécution qu'elle a subie, mais en présentant également la richesse de son histoire et son apport à Genève et, plus généralement, à la culture européenne, la page web présentera les éléments connus sur la population juive vivant à l'époque dans le « Cancel » (notamment le nombre de personnes concernées, les métiers pratiqués, l'intégration dans la Ville : comment ces personnes étaient considérées et traitées, leurs contributions à la Ville).

Le contenu du panneau et de la page web dédiée sera rédigé sur la base d'un rapport exposant les connaissances dûment documentées sur les sujets mentionnés plus haut. Le rapport sera commandé à un(e) historien(ne) reconnu(e) dans le domaine.

L'érection du panneau donnera lieu à une inauguration.



05

Hommage à Noëlla Rouget, Résistante déportée du camp de Ravensbruck

L'association Mémoires en partenariat avec le Consulat Général de France à Genève, a convié la CICAD à participer le 13 octobre 2022 à la Cérémonie en hommage à Noëlla Rouget. Une cérémonie qui s'est tenue en présence de toutes les autorités genevoises et françaises, avec le dévoilement de la plaque dédiée à Noëlla Rouget devant le monument aux morts du Consulat Général de France.

« A l'heure où disparaissent les derniers témoins des camps de concentration, une idée nous réconforte celle de l'existence de milliers de jeunes qui deviendront le relais de notre tragédie. » Noëlla Rouget, Résistante et déportée du camp de Ravensbruck.

58

Noëlla Rouget s'est associée durant de nombreuses années à la CICAD, en allant à la rencontre de centaines d'élèves et professeurs pour partager son vécu concentrationnaire et les convaincre de devenir à leur tour le relais de sa terrible histoire. « Nous comptons, nous rescapés, sur les jeunes pour qu'ils n'oublient pas leur devoir de citoyen et qu'ils luttent pour les droits de l'homme. Des droits dont j'ai tant rêvé lors de ma déportation à Ravensbrück. »



© CICAD



© Crédit photos : CICAD

Pour Noëlla Rouget, ces rencontres étaient aussi l'occasion de rappeler à cette jeune génération combien il faut rester vigilant face à la montée des extrêmes en Europe et combien il est important d'user de son devoir de citoyen. « Si Auschwitz a été possible, Auschwitz peut encore être possible tant que règne dans le monde la discrimination, la violence et la haine. Je vous appelle à tenir votre devoir de citoyen. Ne laissez pas un régime d'oppression s'imposer. Il faut savoir lutter pour qu'un autre Auschwitz ne voit jamais le jour. Usez de votre droit de citoyen. Ne laissez pas à nouveau un régime d'oppression s'instaurer. »

Pour la CICAD, Noëlla caractérisait cette figure de la bravoure, de l'engagement et de la Résistance. Elle fut à l'instar de tous ces rescapés l'incarnation d'une lumière d'inspiration pour tant de générations.

Visitez Florimont
- cf -
Et découvrez
tout le potentiel de
notre filière bilingue
Rendez-vous sur
www.florimont.ch

INSTITUT
florimont

06

Commémoration du génocide contre les Tutsis au Rwanda

Le 13 avril s'est déroulé la 29ème cérémonie de commémoration du génocide des Tutsi au Rwanda à Genève. La commémoration a débuté par un dépôt de gerbes et l'allumage de bougies sur la stèle située Place des Nations. **Le Président de la CICAD Laurent Selvi** a répondu présent à cet événement qui marque, depuis plusieurs années, les liens entre la CICAD et l'association Ibuka Suisse. Etaient réunis pour prendre la parole : **Alessandra Vellucci, Directrice du Service de l'Information des Nations Unies à Genève, Marie Chantal Rwakazina, Ambassadrice et Représentante permanente de la République du Rwanda auprès de l'ONU, Cesar Murangira, Président de l'association Ibuka Suisse et Uzma Khamis Vanini, Députée au Grand Conseil de Genève et Conseillère municipale de la ville de Genève**, qui a livré un message émouvant.

60



© Crédit photos : CICAD

Vente aux enchères des bijoux de Heidi Horten

La vente aux enchères des bijoux de la collectionneuse d'art autrichienne, Heidi Horten, **suscite actuellement la polémique à Genève**. Ces bijoux ont été offerts par son premier mari, **Helmut Horten, décédé en 1987**. Entretenant de bonnes relations avec le gouvernement nazi, **ce dernier fit fortune sous le IIIe Reich profitant de l'aryanisation des biens juifs**. Son épouse, décédée en 2022, a pu bénéficier de la fortune de son mari et notamment constituer sa collection de bijoux aujourd'hui estimée à plus de 150 millions de dollars.

La fortune et les bijoux de Heidi Horten ont récemment connu un écho médiatique important à l'annonce d'une vente aux enchères exceptionnelle organisée à Genève par la maison Christie's au profit de la Fondation Horten.

La Fondation Horten, dont le siège est à Lugano, a été créée par Helmut Horten, l'infréquentable, en 1971. A la tête du Board of Trustees, se trouve M. Alain Robert, ancien responsable de la gestion de fortune et de la clientèle affaires d'UBS, et le directeur, M. Bernard Keller, est un ancien banquier chez Julius Baer et UBS.

61

Quant à Christie's, la société de vente aux enchères n'a pas caché l'origine de la fortune des Horten et a publié directement sur son site des éléments sur le passé nazi de Helmut Horten. Au-delà de ces indications, Christie's précise **qu'une partie des bénéfices sera reversée à des institutions qui œuvrent pour la Mémoire de l'Holocauste**.

Position de la CICAD :

- La maison Christie's aura certainement réfléchi soigneusement à l'opportunité d'organiser cette vente en mesurant le poids d'un tel héritage.
- Sa décision de publier un extrait du parcours nazi et l'origine scandaleuse de la fortune de Helmut Horten reste lacunaire mais ce choix est à saluer.
- La décision de dédier une partie des revenus récoltés par Christie's à la Mémoire de l'Holocauste est un geste qui mérite d'être salué. Un pied de nez à celui qui fut un partisan du nazisme et aura profité de l'aryanisation des biens juifs pour s'enrichir. Utiliser des fonds collectés pour le travail de Mémoire revêt une portée symbolique.
- En revanche, **la CICAD déplore la position de la fondation Horten** qui a clairement laissé comprendre que le travail de Mémoire ne sera pas à l'agenda des actions caritatives découlant du produit de la vente.

Table ronde
"Wokisme et cancel culture
pour la liberté d'expression"

Pascal BRUCKNER, Alexandre de
Philippe FOREST, Yana GRINSHPUN

Modérateur : David SIKO



ÉVÉNEMENTS

01

La CICAD au Salon du Livre : une saison exceptionnelle

De retour à Palexpo du 22 au 27 mars ! Cette édition aura dépassé les attentes de la CICAD en terme de fréquentation.

Les tables rondes bénéficiant de panels d'invités de haut niveau et de nombreuses personnalités culturelles, politiques et médiatiques ont attiré, en plus de notre public, de nombreux curieux. Le café littéraire et les dédicaces ont permis à de nombreux férus de lecture de passer un moment privilégié avec leurs auteur(e)s.

Pas moins de **10 tables rondes** sur des sujets comme la **politique scolaire, la transmission de la Mémoire, le pouvoir des médias, le complotisme, les luttes anti-racistes, le cyberharcèlement, les traditions culinaires** ou encore une table ronde réunissant **les candidats au Conseil d'Etat** (Thierry Apothéloz (PS), Michael Andersen (UDC), Delphine Bachmann (Le Centre), Nathalie Fontanet (PLR), Philippe Morel (MCG) et Marc Wuarin (Vert' Libéraux).

64





**WE PLAN
WE CREATE
WE ACTIVATE**

EVENTS CONCEPT 

EVENTS CONCEPT ROUTE DE MEYRIN 214, CH - 1217 GENEVA
WWW.EVENTSCONCEPT.COM

Parmi les intervenants : l'autrice **Rachel Khan**, l'actrice **Aure Atika**, l'écrivain **Pascal Bruckner**, le journaliste **Philippe Val**, l'écrivain **Philippe Forest**, le Directeur de Conspiracy Watch **Rudy Reichstadt**, le Directeur de la RTS **Pascal Crittin**, le Rédacteur en chef d'Heidi News **Serge Michel**, le Cybercoach **Stéphane Koch**, le créateur du jeu éducatif sur la Shoah « A light in the darkness » **Luc Bernard**, les chefs **Chloé Saada** et **Lahcen Hafid**, **Marion Dutrévis**, Collaboratrice au service de la recherche en éducation (DIP), **Albana Krasniqi**, Directrice de l'UPA et membre de la Commission Fédérale des migrations, **Nicolas de Torrenté**, Chef de la délégation suisse auprès de l'IHRA, **Pascal Wagner-Egger**, Enseignant-chercheur en psychologie sociale, **Michel Dreyfus**, Historien directeur de recherche émérite au CNRS, **Christina Späti**, Professeure d'histoire contemporaine à l'Université de Fribourg et à UniDistance Suisse, **Yana Grinshpun**, Maître de conférences en Sciences du Langage, **Natasha Frederic**, Chargée de Cours en Psychologie Sociale Interculturelle et Postdoctorante à l'Université de Genève, **Martin Tazlari**, Co-fondateur Hall of Games, **Prof. Yaniv Benhamou**, Droit du numérique, Avocat, **Laetitia Magnin**, Cheffe du service de médiation scolaire (DIP) ou encore la Présidente des Vert'Libéraux **Marie-Claude Sawerschel** et les Députés **Alexandre de Senarclens (PLR)** et **Nicolas Walder (Les Vert.e.s)**.

66



© Crédit photos : CICAD

Côté rencontres et dédicaces : l'illustrateur et auteur **Joann Sfar**, l'écrivain **Metin Ardit**, l'historienne **Annette Wieviorka**, l'autrice **Rachel Khan**, les écrivains **François Heilbronn**, **Didier Eisack**, **Vianney Bollier**, et les autrices et éditrices **Francine Brunschwig** et **Laurence Leitenberg**.

Un grand merci aux modérateurs : Stéphanie Ambiaux, Irma Danon, Semaja Fulpius, Sarah Halpérin, Yaël Hayat, Marc Joory, Carole Kittner, Philippe Lawi, Alain Bruno Lévy, Laurent Selvi, David Sikorsky et Réfaëla Trochéry.

Rencontres politiques

Les nombreuses rencontres politiques ponctuent le calendrier de la CICAD. Ces rencontres sont l'occasion d'aborder les sujets d'actualité qui touchent l'association.

Elections cantonales genevoises

La CICAD a intensifié ses rencontres politiques en rencontrant pas moins de **8 partis et une trentaine de Candidats au Conseil d'Etat et au Grand Conseil** en vue des élections cantonales genevoises qui se sont tenues les 2 et 30 avril. **L'UDC, Le Centre, Les Vert.e.s, Le PLR, les Vert'Libéraux, le PS, Libertés et justice sociale et le MCG** se sont prêtés à l'exercice.

A l'issue de ces rencontres, la CICAD a adressé à ses membres et organisations membres, un carnet de campagne résumant les échanges. Ce carnet est aussi l'occasion de mettre en lumière les **membres du Forum d'Actions Publiques de la CICAD, Candidats au Conseil d'Etat et au Grand Conseil** qui ont souhaité en quelques lignes, exprimer la valeur de leur engagement.



03

Course de l'Escalade

Chaque année se déroule à Genève une manifestation sportive des plus populaires : "La Course de l'Escalade."

Pour cette 44ème édition qui s'est déroulée les **3 et 4 décembre 2022**, la CICAD a proposé à tous ses membres et ami(e)s de participer à cet événement sportif !

Une initiative ancrée dans les valeurs sportives universelles que sont : la solidarité, la tolérance, le fair-play et le respect, valeurs que la CICAD s'est toujours attachée à promouvoir dans son engagement en faveur du Vivre Ensemble.

En 2022, 132 coureuses, coureurs, marcheuses et marcheurs ont parcouru **800km** pour vaincre les préjugés avec la CICAD à la Course de l'Escalade !

68





© Crédit photos : CICAD

69

Les membres de la CICAD se livrent :

Sarah Halpérin

« Il faut se rallier tous ensemble pour vaincre les préjugés et l'antisémitisme de manière générale en le montrant dans une manifestation populaire où il y a énormément de monde. »

Roy Davidoff

« La CICAD est importante dans la lutte contre l'antisémitisme. Il va de mon engagement de participer à cette marche et faire connaître l'association et son combat. »

Carole Amram

« Pour vaincre les préjugés il faut se montrer nombreux à cette manifestation et soutenir la CICAD. »

Victor Gani

« Il faut aussi agir auprès de la jeunesse et de la pédagogie pour mener à bien la lutte contre les préjugés et l'antisémitisme. »

Dan Herscovici

« C'est important de montrer que l'on est là et que les gens comprennent ce que fait la CICAD. »

04

Partenariat avec le Festival du Film des Cultures Juives de Genève

Porteur de Mémoire, Acteur de Vigilance

Partenaire du Festival du Film des Cultures Juives de Genève 2022 qui s'est tenu du 23 au 27 novembre 2022, la CICAD a réalisé pour l'occasion un clip présentant l'ensemble de ses activités. Il a été diffusé avant chaque séance et a suscité l'enthousiasme des spectateurs.

Un grand merci à Laurent Selvi, David Sikorsky, François Leven, Alain Bruno Lévy, Roseline Cisier, Paulette Angèle-Rosenberg, Sterna Moyal, Conrad Hughes et les membres du Forum d'Actions Publiques de la CICAD pour leur participation : Alexandre de Senarclens (PLR), Rémy Burri (PLR), Maxime Provini (PLR), Bénédicte Amsellem-Ossipow (Les Vert.e.s), Yves de Matteis (Les Vert.e.s), Joëlle Fiss (PLR), Anne Carron (Le Centre), Adrien Genecand (PLR), Uzma Khamis Vannini (Les Vert.e.s), Marc Kilcher (PLR), Alain de Kalbermatten (Le Centre), Michael Andersen (UDC), Joëlle Bertossa (Les Vert.e.s), Cyril Mizrahi (Les Vert.e.s), Nicolas Walder (Les Vert.e.s), Thomas Bläsi (UDC), Romain de Sainte Marie (PS) et Amar Madani (MCG).

70

Retrouvez le teaser sur notre chaîne YouTube [cicadch](https://www.youtube.com/cicadch).



© CICAD

Outils d'information



Notre site web

Sur www.cicad.ch vous pouvez dénoncer un acte antisémite, commander des publications ou encore suivre les réactions de la CICAD. Par ses nombreux articles en lien avec l'actualité et nos missions, le site internet est également une source sûre d'information pour les étudiants. Chacun peut aussi exprimer son soutien par un don. Vous retrouverez les rubriques sur l'antisémitisme, l'éducation, la Mémoire et l'ensemble de l'actualité de la CICAD.

www.cicad.ch



Twitter

Pour être informé en temps réel de notre actualité, notre compte twitter est fait pour vous. Avec Plus de 800 tweets à son actif, la CICAD compte 470 followers.

Pour s'abonner : [@CICADch.](https://twitter.com/CICADch)



La newsletter

1700 destinataires reçoivent chaque jour la newsletter. Reprenant l'actualité en Suisse romande et à l'international en lien avec les activités de la CICAD, elle permet aux internautes de se tenir informés. Depuis mai 2005, elle n'a cessé d'évoluer et d'acquérir de nouveaux lecteurs tout en devenant un outil d'information incontournable. Vous pouvez aussi accéder directement à nos réseaux sociaux, signaler un acte ou faire un don.

Pour s'inscrire, une seule adresse : le site internet de la CICAD !



Facebook

Sur notre page officielle vous pourrez suivre notre actualité au travers des nombreux posts, photos et vidéos publiés.

Pour s'abonner : [@lacicad](https://www.facebook.com/lacicad)



Instagram

Instagram sous le profil [@cicadch](https://www.instagram.com/cicadch). Un moyen de partager au travers des photographies postées l'étendue de nos activités, de nos rencontres tout au long de l'année et de notre actualité. Des posts qui sont vus à l'année plusieurs milliers de fois.

Pour s'abonner : [@cicadch](https://www.instagram.com/cicadch)



Le rapport sur l'antisémitisme

Depuis 2003, la CICAD collecte, enregistre et analyse les témoignages de victimes et témoins d'actes antisémites ainsi que les documents et textes antisémites parus dans la presse et sur internet. L'ensemble de ces informations permettent l'élaboration d'une analyse précise puis d'un rapport sur la situation de l'antisémitisme en Suisse. Document de référence, il est notamment apprécié des autorités et leaders d'opinion car il permet de « prendre le pouls » de la situation et de mieux comprendre l'évolution de l'antisémitisme. Disponible sur le site internet en téléchargement, le rapport peut également être envoyé.

Pour toute demande ou complément d'information, une adresse : cicad@cicad.ch



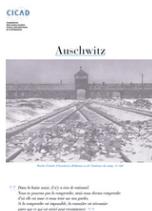
Notre chaîne Youtube

La chaîne youtube permet de voir ou revoir nos temps forts, prises de positions sans oublier nos évènements phares. Avec plus de 255 vidéos disponibles, nous comptabilisons plus de 600 000 vues.

Pour s'abonner : [@cicadch](https://www.youtube.com/cicadch)

Outils de formation

La CICAD a réalisé depuis sa création plusieurs outils éducatifs gratuits pour les enseignants. Ces documents peuvent être commandés sur notre site internet www.cicad.ch ou par courriel : cicad@cicad.ch



La brochure Auschwitz

La brochure « Auschwitz », éditée par la CICAD en 2004, a été réalisée par Sabine Zeitoun, historienne spécialisée sur la Seconde guerre mondiale. Ce livret a pour objectif de rendre accessible la connaissance historique du processus d'extermination tel qu'il a été mis en œuvre par le IIIe Reich. Il facilite l'accès à l'histoire et la transmission de la mémoire de la Shoah au travers de nombreuses références clés, tout en apportant un éclairage sur des thématiques particulières.



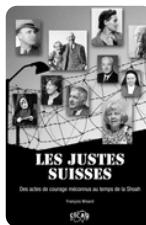
Le DVD "Des récits contre l'oubli"

Pour mieux combattre le négationnisme et l'ignorance, la CICAD a réalisé en 2009 un DVD intitulé « Des récits contre l'oubli » afin d'expliquer, de témoigner et de susciter la réflexion sur la vie de rescapés. Le coffret comporte deux DVD : un film documentaire et un recueil thématique, conçu comme un outil éducatif et pédagogique destiné principalement à l'usage des établissements scolaires, des enseignants et élèves, qui souhaitent étayer efficacement le sujet, en privilégiant le vécu.



La Bande Dessinée "Préjugés, histoires de l'antisémitisme à travers les âges"

A travers douze récits rassemblés dans cet album, la CICAD a initié un projet qui permet une prise de conscience de la problématique de l'antisémitisme en retraçant les préjugés, les humiliations, les discriminations et les massacres dont les Juifs ont été et sont parfois encore les victimes. Dix-huit auteurs de BD, dessinateurs, scénaristes et illustrateurs belges, français et suisses ont réuni leur talent pour cet ouvrage collectif.



Le livre "Les Justes suisses"

Édité par la CICAD et écrit par M. Francois Wisard, Chef du service historique du DFAE. L'histoire des Justes constitue une des pages les moins connues de la Shoah. En ayant sauvé des Juifs au péril de leur vie, ces derniers ont maintenu la flamme de l'espérance et de l'humanité au milieu d'une Europe en proie à la folie destructrice des nazis et de ceux qui les soutenaient. Cet ouvrage éclaire les actions remarquables de ces Justes, dont beaucoup restent méconnus.



La Bande Dessinée "Préjugés II : Les artisans de la haine"

Ce nouvel album anniversaire se veut actuel, sous la forme d'un roman graphique et réuni une dizaine d'auteurs reconnus dans le milieu. Les thèmes tels que les mécanismes génocidaires, l'antisémitisme contemporain, la judéophobie, le négationnisme, le complotisme et l'antisionisme sont abordés et illustrés par des auteurs reconnus (Jul, Asaf Hanuka, Jean-Philippe Stassen, Kkrist Mirror,Catel, Jean-David Morvan, David Evrard, Hervé Duphot, Rafael Ortiz, Scietronc et David Vandermeulen).



Le DVD du spectacle "Préjugés coupables"

Pour son vingtième anniversaire, la CICAD a choisi d'utiliser l'humour au travers d'un spectacle inédit de Marie-Thérèse Porchet, écrit par Pierre Naftule, Pascal Bernheim et Joseph Gorgoni. Destiné à un public «scolaire», ce spectacle met en scène des situations de discrimination de la vie courante. Les fiches pédagogiques qui accompagnent ce DVD, réalisées par Claire Luchetta-Rentchnik et Fabienne Regard sont des outils permettant de repérer ces mécanismes et de réagir.

La CICAD, c'est

Plus de **30 ans**
d'action

Au **coeur** des
débats de société

Lanceuse d'**alerte**

Une association reconnue
d'intérêt public



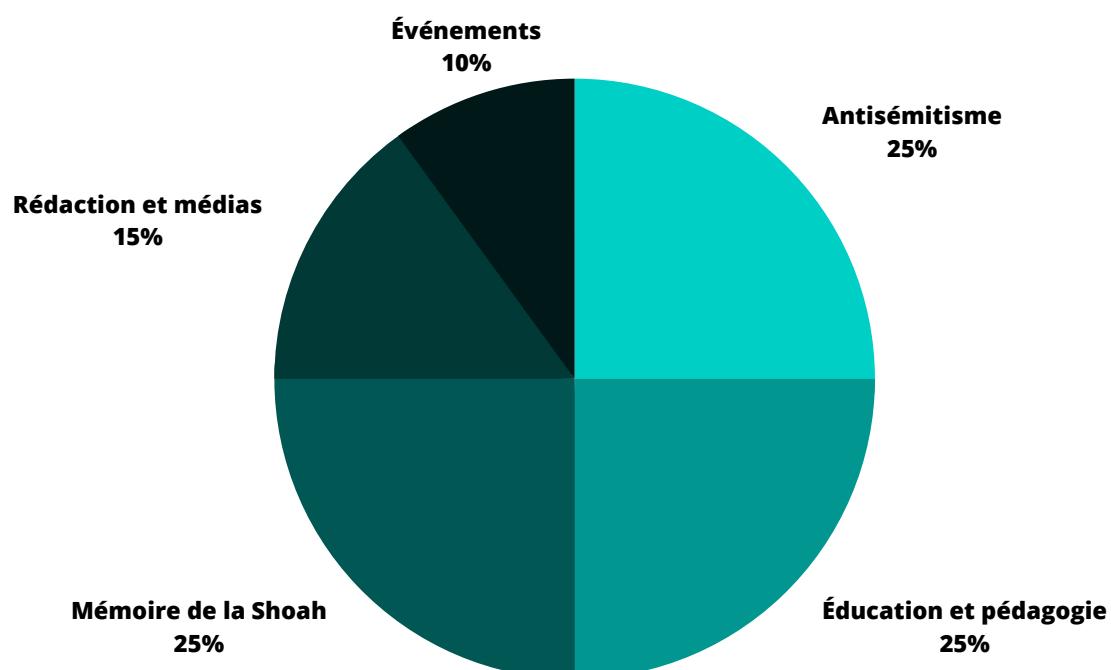
L'éducation, une priorité

L'engagement sur le terrain

Une association d'aide
aux **victimes** d'actes
antisémites

La CICAD a besoin de vous !

Comment **mon soutien** est-il utilisé ?



La CICAD souhaite adresser toute sa gratitude à ses partenaires dont l'indispensable soutien permet la réalisation de sa mission.

... SUBVENTIONNÉ
... · · · · · PAR · LA
VILLE · DE · GENÈVE



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



avec le soutien de la
Ville du Grand-Saconnex



EDMOND
DE ROTHSCHILD



UNION BANCAIRE PRIVÉE



FONDATION
EDMOND J. SAFRA

SACTA-RACHI Association

17 rue Toepffer
CH-1206 GENEVE

Tel: (41 22) 703 47 03



Patrick & Lina Drah
Foundation^{PLFA}



COMMUNAUTÉ
ISRAÉLITE DE GENÈVE



COMMUNAUTÉ ISRAÉLITE
NEUCHÂTEL

COMMUNAUTÉ ISRAÉLITE
FRIBOURG



SIG
Schweizerischer
Israelitischer
Gemeindebund



FSCI
Fédération suisse
des communautés
israélites

Sans oublier les soutiens anonymes.



EDMOND
DE ROTHSCHILD

ON NE
SPÉCULE
PAS SUR
L'AVENIR.
ON LE
CONSTRUIT.

EDMOND DE ROTHSCHILD
L'AUDACE DE BÂTIR L'AVENIR.

MAISON D'INVESTISSEMENT | edmond-de-rothschild.com



Case postale 3011 - 1211 Genève 3

Tél : +41 (0) 22 321 48 78 - Fax : +41 (0) 22 321 55 28 - cicad@cicad.ch - www.cicad.ch